

Partenariat territorial

Une stratégie pour un bassin de vie



Grands équipements 10/11

Terre de Jeux 2024

4 équipements du Bassin d'Aurillac retenus comme Centres d'entraînement de délégations sportives nationales et internationales pour les JO de Paris !

Magazine 30/31

Maison des Hortes

Poussons les portes de la Maison des Hortes - Institut Béliâshe, véritable cocon pour les artistes où bouillonne la création...

SOULIER 3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00

VIVACITE : Salle polyvalente et culturelle (Ville d'Aurillac)

RESINTEL
VOS RESEAUX INTELLIGENTS

NOS SOLUTIONS

- Téléphonie professionnelle (Mitel Silver Partner)
- Opérateur télécom
- Réseaux informatiques
- Wifi / Wimax
- Câblage cuivre / optique
- Appel malade
- Détection incendie
- Vidéo protection
- Contrôle d'accès
- Alarme intrusion
- Sonorisation
- Visioconférence

NOS COMPÉTENCES

- audit & expertise
- conseil & accompagnement
- étude technique
- installation & intégration
- formation
- maintenance & réparation
- finance & location

5, av. des Pupilles - 15000 Aurillac - resintel.15@resintel.fr
04 71 48 62 00 www.resintel.fr

Stratégie de développement

Aujourd'hui encore plus qu'hier, nos collectivités doivent répondre à une demande croissante pour des services de proximité performants et des équipements de qualité. A celle-ci s'ajoutent des enjeux stratégiques de plus en plus pressants : les transitions écologique, énergétique et numérique, la préservation de notre cadre de vie, l'attractivité et l'ouverture du territoire, et bien sûr l'exigence d'une dépense publique maîtrisée.

D'où l'intérêt d'adopter le périmètre d'intervention pertinent : au sein d'une commune ou d'un groupe de communes, au niveau intercommunal ou à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac.

Bassin d'Aurillac, Carladès et Châtaigneraie : nos trois intercommunalités constituent la bonne échelle pour conduire nombre de projets structurants. Ce travail conjoint est une évidence pour les grandes orientations urbanistiques qui structurent le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Mais la solidarité de ce grand bassin de vie se décline aussi au travers des questions de développement durable, d'énergie, d'aménagement économique et numérique, de tourisme, de mobilités... ou encore d'hydrologie.

Le partenariat territorial, c'est traiter chaque sujet au bon niveau, donc optimiser nos interventions et agir avec efficacité. Ces coopérations se renforcent et s'intensifient ; elles sont même encouragées par nos partenaires pour les grandes contractualisations qui soutiennent nos projets, tel le nouveau Contrat de relance et de transition écologique lancé par l'Etat.

Pour mener à bien ce travail, les qualités humaines et relationnelles des Présidents de nos deux Intercommunalités voisines permettent d'agir en confiance,



autour d'une vision stratégique partagée pour mettre en cohérence notre action et construire l'avenir de notre territoire.

Cette période des fêtes de fin d'année 2020 va être différente, en raison de la crise sanitaire. Cependant, au nom des élus de la Communauté d'Agglomération et au mien, et avec une pensée particulière pour les personnes seules ou éprouvées par la vie, je souhaite à chacune et chacun de vivre des moments de joie et de paix.

Pierre Mathonier
Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Aurillac

Résidence Orlhac
Bien plus qu'un appartement

Location d'appartement du T1 au T3
À Noël c'est cadeau !
Votre 1^{er} mois de loyer intégralement offert* + le déjeuner de Noël offert pour 6 personnes**

04 71 63 41 54 - www.residence-orlhac.fr

*Pour tout engagement avant le 31 décembre 2020 pour une durée minimum de 12 mois. 1 mois Loyer appartement, provision charges locatives et forfait services collectifs (accès espaces communs, espace forme et vitalité, bibliothèque, activités quotidiennes...) offerts, soit pour le T2 1340€ (base appartement n°310), soit pour le T3 1730€ (base appartement n°232). Offre valable jusqu'au 31 décembre 2020.
**Déjeuner Noël offert pour 6 personnes maximum (entrée, plat, dessert, café) d'une valeur de 30€ TTC/personne, dont au moins 1 locataire. Cette offre est indissociable de l'offre "À Noël c'est cadeau !" valable jusqu'au 31/12/2020.

SOMMAIRE

Actualités	04	Economie	21	Mobilités	28
Médiathèque	12	Vie étudiante	24	Transports	29
Dossier	15	Environnement	25	Communes	32
Gouvernance	20	Eau	26	Marchés	36

Amélioration de l'Habitat Notre territoire en exemple



Partenaire de longue date de l'Anah dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), ce succès s'explique tout d'abord par la permanence des interventions en faveur de l'amélioration de l'habitat sur notre territoire avec des programmes menés depuis les années 1980.

Une réussite due aussi à la mobilisation de co-financements importants par la Collectivité, qui rendent les aides encore plus attractives. A également été soulignée la dynamique engagée par les élus sur tous les domaines liés à la transition énergétique et notamment la rénovation énergétique. Deux opérations programmées sont en cours actuellement : l'OPAH dite « classique » qui permet la réhabilitation de logements sur l'ensemble des 25 communes (jusqu'au 31/12/2021) et l'OPAH-RU (de renouvellement urbain) « Action Cœur de Ville » spécifiquement dédiée à la rénovation de biens et immeubles sur le centre ancien d'Aurillac.

Si, vous aussi, vous avez pour projet d'effectuer des travaux dans votre logement ou d'investir dans un bien à louer, n'hésitez pas à contacter SOLiHA.

SOLiHA Cantal :
☎ 04 71 48 32 00 - ✉ cantal@solihha.fr

Les « ateliers de l'Anah » réunissent chaque année quelque 150 participants du secteur de l'Habitat autour de tables rondes, webinaires et reportages. L'édition 2020 a été maintenue en version dématérialisée !

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a été choisie pour participer à une table ronde autour de la Rénovation énergétique. En effet, notre territoire enregistre un fort taux d'efficacité sur ce type de projets (rapport entre le nombre de personnes éligibles aux aides et le nombre de dossiers financés). La CABA, représentée par Angélique Martins, Vice-Présidente en charge de l'Habitat, est donc citée en exemple au niveau national pour son expérience.

Ligne aérienne : financement de l'Etat

En 2020, l'Etat va maintenir le niveau de son financement du déficit de la ligne aérienne Aurillac-Paris. C'est la réponse positive adressée par le Ministre délégué chargé des Transports Jean-Baptiste Djebbari au courrier co-signé à la rentrée par Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération, et Bruno Faure, Président du Conseil départemental. Après une première alerte en mai dernier, les Collectivités ont obtenu une confirmation permettant de ne pas mettre en péril leurs propres contributions. En effet, la crise sanitaire a porté un coup d'arrêt aux vols, et leur remise en

place par Air France a été très progressive. La chute des recettes pouvait faire craindre une forte baisse de l'aide de l'Etat qui leur est liée, avec des conséquences inverses pour les soutiens de la CABA et du Département. Ce ne sera donc pas le cas. Réduit lors du confinement de novembre, le programme de vols a été ré-adapté courant décembre suivant la demande et la levée progressive des restrictions de circulation. Dans l'hypothèse d'une évolution positive de la situation, l'attente des partenaires est que l'ensemble des prestations prévues soient à nouveau assurées.

Les projets locaux recensés

Raisonné par bassin de vie, identifier des besoins « infra-communautaires » (c'est-à-dire concernant un groupe de communes), développer des coopérations locales, aider les communes : telle est la ligne directrice de la nouvelle Vice-Présidence « Développement communal » portée par Jean-Luc Lentier, Maire de Vézac. Elle s'est traduite dès cet automne par la mise en place d'un travail par secteurs locaux.



4 pôles ont été définis pour associer les 24 Communes (Aurillac constituant un pôle spécifique) : la Vallée de la Cère (Arpajon-sur-Cère, Carlat, Giou-de-Mamou, Labrousse, Vézac, Vezels-Roussy, Yolet), la Vallée de la Jordanne (Lascelles, Mandailles-St-Julien, St-Cirgues-de-Jordanne, St-Simon, Velzic), la Vallée de l'Authre (Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Teissières-de-Cornet), l'Ouest Agglomération (Ayrens, Lacapelle-Viescamp, St-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse, Ytrac).

Une première série de réunions a permis à chacun de s'exprimer et à tous d'échanger autour des problématiques locales, des habitudes de travail déjà existantes (autour des Centres sociaux, de loisirs ou de l'animation, par exemple), des projets communaux ou de ceux qui pourraient être partagés. Des projets dont le recensement rapide doit aussi permettre de les intégrer au prochain contrat de subventionnement en préparation avec la Région, aux côtés des opérations portées par la CABA et de celles de la Ville d'Aurillac.

D'autres dispositifs de cofinancement seront également étudiés, en cohérence avec une des missions fondamentales du Développement communal : aider les Communes à concrétiser leurs projets, et favoriser ainsi le développement sur l'ensemble du territoire.

Plan de relance CABA Un soutien de proximité

Plus la crise sanitaire se prolonge, plus son impact sur l'activité économique et sur la vie quotidienne se fait ressentir. Aussi le Bureau communautaire a-t-il adopté la proposition de création par la CABA d'un fonds de soutien à ses communes membres mobilisant 110 000 € (soit 2 € par habitant). Le principe de ce plan de relance est de participer à parité avec la Commune au financement d'actions en faveur du soutien à l'économie locale, qui peuvent prendre la forme de colis, repas, chèques cadeaux... Le choix et la mise en place de l'action sont portés par chaque commune (ou son CCAS), en prise avec les besoins locaux. La CABA poursuit ainsi son soutien à l'activité du territoire, après s'être associée mi-2020 au fonds « Région Unie » pour les entreprises les plus en difficulté.
Plus d'infos sur le plan de relance : caba.fr

Le point sur la fibre

En octobre, les armoires de rue (à partir desquelles la fibre est déployée vers les logements) étaient implantées dans 17 Communes de la CABA, les 8 autres étant prévues d'ici fin juin 2021. La commercialisation était, elle, accessible à la moitié des logements du territoire. Orange s'engage aujourd'hui à atteindre les 100 % d'éligibilité à la fibre d'ici fin 2022, calendrier rallongé en raison de l'impact de la crise sanitaire ont expliqué ses représentants aux membres du Bureau communautaire, qui ont pu les interpellés sur les difficultés locales. Michel Baissac, Conseiller délégué pour la Téléphonie et les réseaux et Maire de Sansac, s'est proposé de s'en faire le relais. Rappelons que, sur le Bassin d'Aurillac, le déploiement de la fibre est réalisé par Orange sur ses fonds propres, dans le cadre du programme national AMII et d'un Schéma Directeur auvergnat. Quand votre adresse est éligible, l'abonnement peut être souscrit auprès de l'opérateur de votre choix.

📧 reseaux.orange.fr

Une résidence Habitat Jeunes

Proposer aux jeunes travailleurs et alternants un outil moderne, attractif et fonctionnel à un emplacement stratégique (facile d'accès, proche centre-ville, gare, Campus...), telle a été la volonté commune et multi-partenariale qui a abouti à la réalisation d'une résidence Habitat Jeunes, actuellement en cours de construction sur l'éco-quartier du Vialenc.

Cette construction portée par Polygone comptera 100 logements : 50 pour les jeunes travailleurs, 30 pour des jeunes en formation/alternance et 20 dédiés aux plus de 30 ans inscrits dans un dispositif de formation.

Les appartements, de 19 à 48 m², disposent tous d'une kitchenette et d'une salle de bain privative. La résidence, dont l'ouverture est prévue pour mi-2021, comprendra également un parking de 33 places, un local vélo avec 75 emplacements, une laverie, une salle de sport et un espace détente. La façade sud sera habillée par deux patios végétalisés.



Cette opération d'un coût de 8 M€ HT est soutenue par l'Etat, Action Logement, la Région, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et la Mairie d'Aurillac à hauteur de 4 M€ HT.

Office de Tourisme

Pour une stratégie touristique innovante

« Je suis convaincue des atouts de notre territoire, de son patrimoine, de ses savoir-faire. Forts de ceux-ci, dans le contexte de crise sanitaire qui nous contraint mais nous pousse aussi à innover, nous devons penser une stratégie de développement touristique intégrant les nouveaux usages et les nouvelles tendances. Ce défi, nous ne pourrions le relever qu'en co-construisant avec tous les acteurs », a souligné Magali Maurel, Présidente du nouveau comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac dont Annie Izac est Vice-Présidente.

Installée au mois d'octobre, cette instance se compose de 9 conseillers communautaires : Thierry Cruège, Philippe Fabre, Jean-Michel Faubladié, Jean-Luc Lentier, Pierre Mathonier, Magali Maurel, Philippe Maurs, Maryline Monteillet, et Jean-François Rodier, ainsi que leurs 9 suppléants. A leurs côtés sont engagés des acteurs de la vie touristique du territoire, parmi lesquels des professionnels de l'hébergement et de la restauration, des activités de loisirs, de la culture et du patrimoine, de l'agritourisme, du com-

merce et du savoir-faire : Annie Izac, Sébastien Usse, Barbara Joachim, Nicole Loubeyre, Valentin Caumon, Diogène Deroussin, Jean-Pierre Malichier, Vincent Pietri, Yves Laubert, Vanessa Vignes, Marie-Christine Morin, Stéphane Bernard.

Pierre Mathonier, Président de la CABA dont dépend l'Office de Tourisme, a rappelé que « la Communauté d'Agglomération a placé le tourisme, vecteur d'attractivité et d'activité économique pour le territoire, comme un enjeu majeur de cette mandature ».



Quartiers prioritaires

Revivez en images les animations d'été

Dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, la CABA, en copilotage avec Cantal Habitat, a initié de nombreuses animations d'été pour les habitants du quartier prioritaire de Marmiers. Elles s'inscrivent dans le Contrat de ville du Bassin d'Aurillac et dans le dispositif « Quartiers d'été 2020 » lancé par le Gouvernement suite à la crise sanitaire.

Au total, 64 personnes ont participé à 2 sorties familiales à Rénac, 100 habitants ont partagé une séance de cinéma en plein air et 21 jeunes ont effectué des chantiers éducatifs avec ACC'ENT Jeunes (ramassage des encombrants, peinture et lessivage des cages d'escaliers). Une soixantaine d'enfants ont, eux, pris part à de multiples activités sportives et culturelles : ateliers environnement, jeux, bricolages, lecture et écriture, cuisine, apprentissage du français avec les services civiques de l'association Unis-Cité ; volley, tennis, skate, BMX, VTT, cirque, foot et basket avec les associations du territoire ; ateliers court-métrage avec l'association Sauve qui peut le court métrage ; ateliers sérigraphie et *street art* avec l'association 10^{ème} art, qui a également réalisé une fresque monumentale sur la façade d'un immeuble.



Toutes ces initiatives ont reçu un bel accueil ! Les habitants étaient au rendez-vous, les enfants demandeurs d'animations et les jeunes mobilisés pour l'amélioration de leur cadre de vie.

A revivre en images !
Rendez-vous sur
caba.fr/politique-ville

Fonctionnement des services de la CABA

En application des directives nationales émises pour la lutte contre la COVID-19, la CABA a adapté le fonctionnement de ses services pour assurer la continuité de ses missions. L'accueil est joignable au 04 71 46 86 30, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30. Il est demandé de privilégier l'échange par téléphone ou par mail (contact@caba.fr). Un accueil physique est possible, si nécessaire, uniquement sur rendez-vous. Les usagers doivent porter un masque, respecter la distanciation sociale ainsi que les gestes barrières.

Les services et équipements suivants fonctionnent selon leurs modalités habituelles :

- les déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins, ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 ;
- les services Collecte des déchets, Eau et Assainissement ;
- le réseau Trans'cab ;
- les services administratifs et techniques ;
- le Plan local pour l'insertion et l'emploi ;
- la Plantelière, en accès libre (cf. p. 25).

La Médiathèque du Bassin d'Aurillac accueille le public selon des modalités spécifiques (cf. p. 13). L'accueil de l'aéroport est également ouvert, et les vols de la ligne aérienne Aurillac-Paris sont adaptés par AirFrance. Les autres équipements doivent rester fermés jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.

Tous les détails sur caba.fr et toutes les coordonnées en p. 39 de ce magazine.

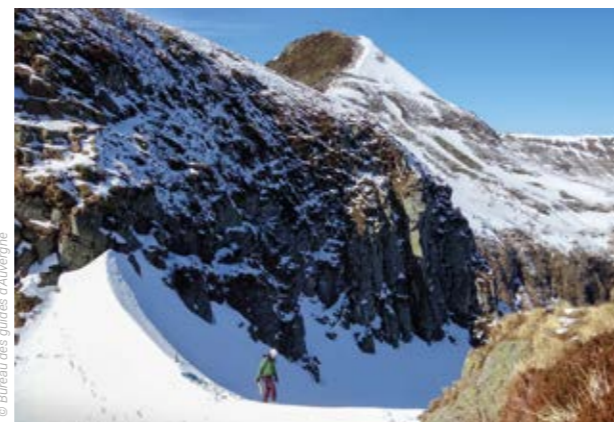


Puech des Ouilhes Labellisé

Le site du Puech des Ouilhes a été **labellisé «Tourisme et handicap»** (T&H) pour la baignade et la promenade. En effet, ce site touristique a été aménagé par la CABA pour être accessible à tous les publics, et des améliorations y sont constamment apportées pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap auditif, mental, moteur ou visuel. Si la baignade attendra les beaux jours, la balade est accessible en toute saison ! Plus d'infos : www.caba.fr

Station de pleine nature Le plein air, aussi en hiver

De nombreux professionnels ont fait de Mandailles-Saint-Julien le point de départ de leurs activités de plein air. Constituée d'une Maison des activités et d'une halle, la Station de pleine nature initiée par la CABA en partenariat avec la Commune favorise le développement de ces loisirs par un accueil des visiteurs dans les meilleures conditions. Cet hiver, si la situation sanitaire le permet, laissez-vous tenter par une



sortie raquettes ou cascade de glace, du ski de rando, de l'alpinisme découverte ou de l'alpinisme trail encadrées par le bureau des guides d'Auvergne (07 64 06 34 93).

Concours BD Composez votre plus belle planche

A l'heure où nous écrivons ces lignes, vos médiathécaires planchent sur la meilleure façon d'organiser l'édition 2021 du Festival BD du Bassin d'Aurillac qui devrait se tenir les 13 et 14 mars. En attendant, nous pouvons avec certitude vous

inviter à participer au concours BD ! Il se tient jusqu'au 27 février, date à laquelle les dessinateurs amateurs devront avoir déposé leur œuvre à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac. Cette année, vous pouvez composer sur le sujet de votre choix, avec la technique de votre choix. Votre histoire devra se limiter à une planche au format portrait A4 (21 x 29,7 cm). Pour les 16 ans et plus (uniquement), le format A3 (29,7 x 42 cm) est autorisé.

Trois catégories de participants sont définies : 6/10 ans, 11/15 ans et 16 ans et plus. Les inscriptions sont gratuites et les œuvres doivent être déposées à l'accueil de la Médiathèque (ou

dans la boîte aux lettres) accompagnées de la fiche de renseignements téléchargeable sur festivalbd.caba.fr. Pour permettre au public de voter, vos planches seront exposées de manière physique ou dématérialisée (selon la situation sanitaire). Un « grand prix », un « prix du public » et d'éventuels « prix coups de cœur » du jury seront décernés pour chaque catégorie. Le grand prix de la catégorie 16 ans et plus pourra faire l'objet d'une publication dans le quotidien « La Montagne ». Les auteurs des planches primées se verront remettre divers lots. Nous avons hâte de vous lire !

Règlement complet sur festivalbd.caba.fr.

Le Prisme Dates de report

La crise sanitaire bouleverse les programmations de concerts et spectacles partout en France. Voici les dates confirmées au Prisme à l'heure où nous écrivons ces lignes (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures nationales). La plupart des spectacles prévus ont pu être reportés. Seul le Ballet de Kiev « La Belle au bois dormant » est annulé ; et le spectacle « Les pépites de l'Amérique du sud » n'a pas encore trouvé de date de report. Quant aux dates prévues pour le mois de janvier, elles restent pour le moment en suspens. Tous les billets achetés restent valables pour les nouvelles dates. Des remboursements sont possibles si vous ne pouvez pas être présents aux dates de report en vous rapprochant du point de vente où vous avez acheté vos places. La Billetterie du Prisme est ouverte sur rendez-vous, n'hésitez pas à les contacter pour fixer le vôtre !

Billetterie officielle du Prisme

📍 Centre de congrès, pl. des Carmes, Aurillac

☎ 04 71 46 86 58

✉ aurillac.congres@orange.fr

🌐 www.aurillaccongres.com

Les prochaines dates

Alban Ivanov, 2 avril

Alain Souchon, 9 avril

Le temps des copains « Les années Yéyé », 10 avril

Les Ballets de Mexico, 29 avril

Yannick Noah, 30 avril

Kendji Girac, 22 mai

Stars 80, 29 mai

La Bajon, 11 juin

Slimane & Vitaa, 12 juin

J-B Guégan « La voie de Johnny », 18 décembre

Celtic Legends, 3 avril 2022



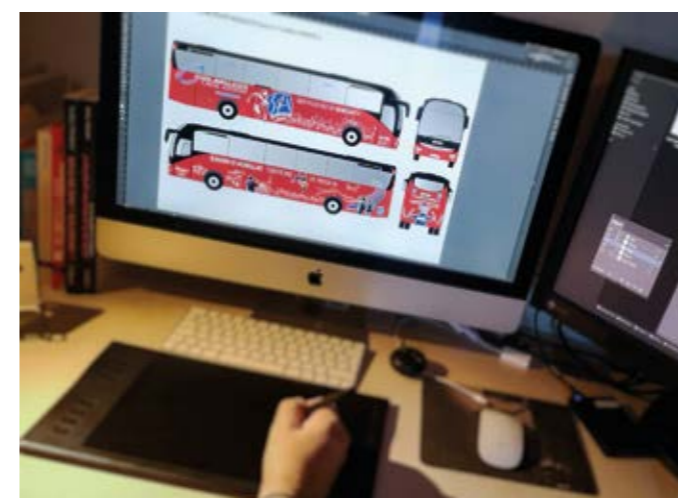
Session Libre, l'Épicentre Une histoire qui dure

Voilà plus de 10 ans que l'association Session Libre évolue dans les locaux de l'Épicentre. « La construction de cet équipement dédié était un engagement fort de la CABA aux côtés de la jeunesse aurillacoise et des cultures urbaines, rappelle Charly Delamaide, Vice-Président de la CABA en charge des Equipements sportifs. La réussite de ce projet a reposé sur de jeunes gestionnaires motivés et sérieux, et le renouvellement de cette convention est un gage de notre confiance. » En effet, l'association et la collectivité ont signé fin novembre la nouvelle convention de mise à disposition de l'Épicentre qui court jusqu'en 2023. « Avant la construction de ce lieu de pratique pour le skate, le bmx et le roller, l'association intervenait dans les écoles et les pratiquants se réunissaient à l'extérieur, se souvient l'équipe de Session Libre. Avec le skatepark, on a pu conforter des emplois, développer des activités et des événements, réunir plus de pratiquants. » Aujourd'hui, ils sont 400 adhérents à y venir en pratique libre, lors des cours et stages de la Riding School, à l'occasion des Jam... et autres manifestations. L'association se déplace aussi dans les quartiers prioritaires pour proposer des sessions skate et bmx.

A l'Épicentre, Session Libre fait régulièrement évoluer l'espace de glisse intérieur composé de structures uniques qu'elle a elle-même conçues. En 2014, l'équipement a aussi été doté d'un skatepark extérieur ; une réalisation qui l'a positionné comme l'un des skateparks les plus complets de l'Hexagone. Il est d'ailleurs référencé comme Centre d'entraînement JO 2024. Et l'aventure se poursuit !

Nouveau look...

Côté montée, ce sont bien sûr les couleurs du club. Côté route, quelques aperçus sur notre territoire et ses attraits. Et à l'arrière, honneur à la famille des supporters ! Le car affrété par le Stade Aurillacois pour ses déplacements auprès de la société de transport STAC revêt pendant ces fêtes un tout nouveau covering. Conçu par le service Communication de la CABA et mis en œuvre par la société Osmose, il met en valeur de manière aérée et équilibrée la dynamique du Bassin d'Aurillac et de son club emblématique. Rendez-vous début 2021 sur caba.fr et sur la page Facebook [CABA officiel](https://www.facebook.com/CABA.official) pour le découvrir sous toutes les coutures !





Centre de préparation Les équipements choisis

Le Stade Jean Alric

Large parvis, tribune d'Honneur au plus près du terrain, tribune Marathon modernisée, espace boutique, pelouse naturelle de qualité et terrain d'entraînement en pelouse synthétique, équipements tout confort pour les joueurs (salle de musculation, sauna, jacuzzi) : le stade Jean Alric a été transformé entre 2012 et 2017. Terrain de grands jeux (rugby et football), il est classé par les fédérations sportives en catégorie A pour le rugby (pour la Pro D2) et en niveau 3 pour le football (National), avec une aire de jeu totale de 10 260 m² et une capacité d'accueil de 7 800 places.



Terre de jeux 2024 4 équipements référencés !

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », 4 équipements du Bassin d'Aurillac ont été retenus pour devenir Centres d'accueil et d'entraînement de délégations sportives pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

L'Épicentre pour le BMX, le Stade Jean Alric pour le rugby à 7, le Stade d'Athlétisme Marie-José Pérec pour les disciplines olympiques et paralympiques et le Centre Omnisports de la Vallée de l'Authre pour le ping-pong paralympique : 4 équipements du territoire de la CABA ont été retenus dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 ». Ils font désormais partie du catalogue mis à disposition des 206 comités olympiques et 184 comités paralympiques afin de devenir des centres de préparation.

Pour être retenus, les équipements devaient répondre à des critères stricts, tous remplis par notre territoire ! A savoir : disposer d'installations techniques et sportives de qualité, être facilement accessibles depuis Paris mais aussi être conformes aux normes handi-sport, et être à proximité de services de santé et d'une offre hôtelière de qualité (3 étoiles minimum).

Les stages de préparation doivent pouvoir débuter dès l'été 2021. Les équipes de la CABA sont donc en contact avec des fédérations sportives pour promouvoir notre territoire comme lieu d'entraînement privilégié.

Au delà de représenter les JO 2024, l'ambition du label est de créer une dynamique collective avec les associations sportives et acteurs du territoire pour promouvoir le sport en général. Sollicitation de sportifs de haut niveau, séances de sport à l'école, dans la rue, promotion du

sport santé, retransmissions des compétitions et diffusion des informations autour des jeux sont autant d'actions qui pourront être mises en place.

Aux côtés de nos 4 équipements, 8 autres sites ont été retenus sur l'Auvergne sur 620 à l'échelle nationale.

« Avoir 4 équipements référencés et choisis par le Comité Olympique pour devenir Centres de Préparation et d'entraînement en amont des JO est une reconnaissance de la qualité de nos infrastructures, mais également de la dynamique associative et sportive en place sur notre territoire ».

Charly Delamaide, Vice-Président en charge des Équipements et animations sportifs



Le Centre Omnisport de la Vallée de l'Authre

Le Centre Omnisport de la Vallée de l'Authre est situé au cœur même du bourg de Naucelles, à proximité du terrain de football, des courts de tennis, et de la salle polyvalente. Equipé de deux vestiaires accessibles à tous les handicaps, ce Centre accueille les associations sportives locales, les écoles mais aussi le Comité Départemental de Sport Adapté. Une tribune télescopique de 248 places permet un accueil confortable du public. Le gymnase est doté d'un revêtement intérieur particulier qui favorise le confort acoustique. Sa superficie de 1 100 m² permet également d'accueillir des compétitions régionales de handball.

Le Stade d'Athlétisme

A la Ponétie, sur près de 22 500 m², les utilisateurs du Stade d'Athlétisme Marie-José Pérec profitent d'une piste de 400 m et d'une surface engazonnée. Il comprend 8 couloirs en 100 m, 6 couloirs en 400 m ; une rivière de steeple ; des aires de lancer (marteau, disque, poids, javelots) ; des aires de saut en hauteur, saut à la perche et saut en longueur. Le stade est également équipé d'un bâtiment mis à disposition des pratiquants (vestiaires, sanitaires, locaux médicaux et antidopage, secrétariat de compétition). Complété à l'avant par un auvent, il peut accueillir des tribunes démontables pour le public. Un espace semi-clos avec volets rotatifs permet aussi la pratique d'échauffements et de préparations physiques. Le Stade d'athlétisme est classé au niveau régional par la Fédération Française d'Athlétisme.



L'Epicentre

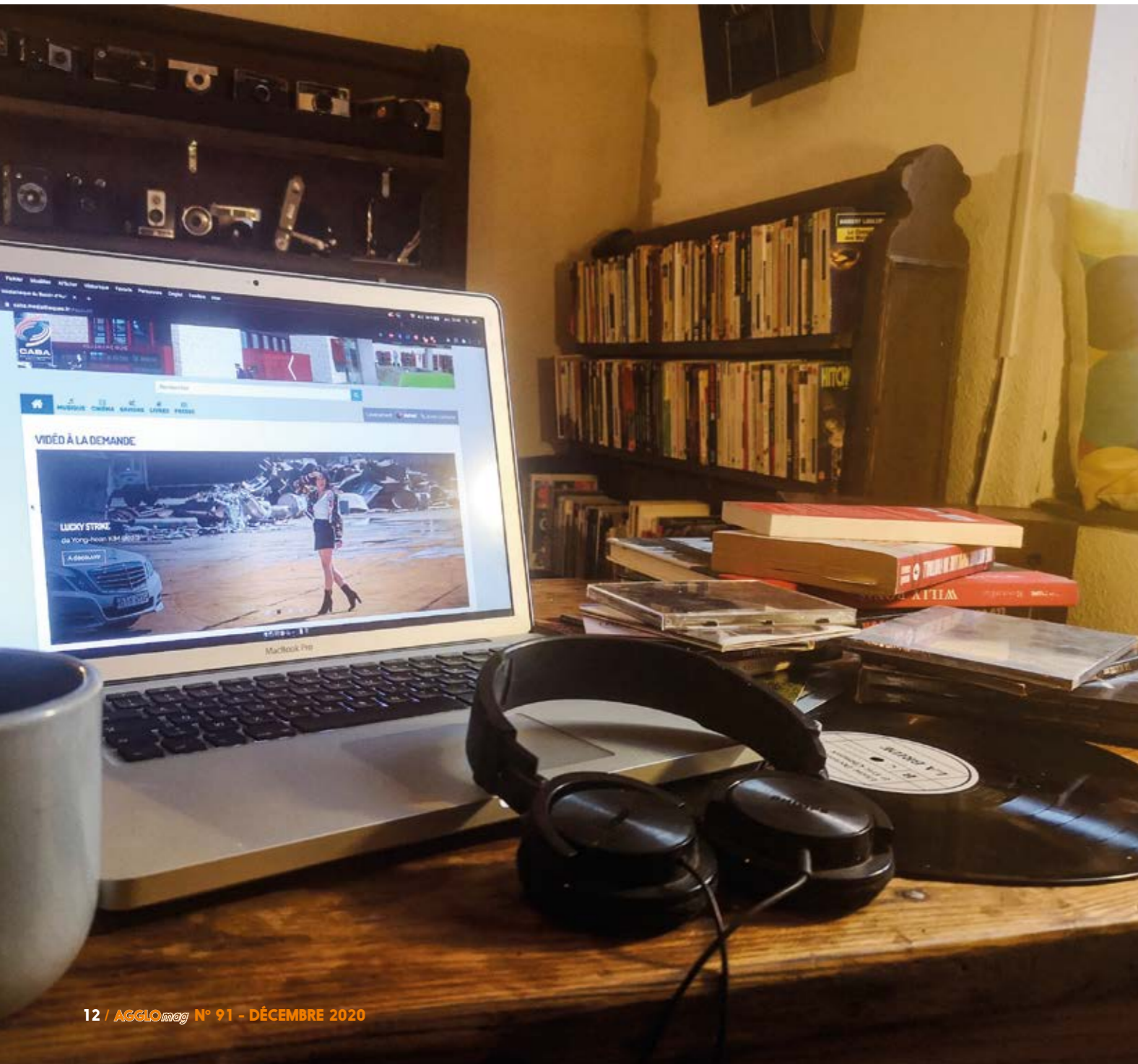
Un bâtiment industriel au toit rappelant le design d'une rampe de skate, un « bowl » et une « street plaza » extérieure : l'Epicentre est un espace entièrement dédié à la pratique des cultures urbaines ! L'aire extérieure accueille une « street plaza » de 1 100 m² composée de modules en métal et béton : rail (rampes d'escaliers), curb (module artificiel qui reproduit bancs, rebords de trottoirs), ledge (curb incliné), volcano (à la forme d'un volcan), vert wall (module d'évolution vertical) et autres hip, spine et banane. Dans l'espace intérieur de 600 m², un skatepark en bois de 450 m² constitué d'un « bowl » et d'une partie « street » permet aux riders de s'entraîner aux figures de BMX ou Skate. Propriété de la CABA, l'Epicentre est géré par l'association Session Libre (cf p. 9).



Ressources en ligne

La Médi@thèque à la maison, mode d'emploi !

Tout au long de l'année, de nombreuses ressources en ligne sont accessibles à tous grâce à la Médi@thèque numérique. Cinéma, encyclopédie, code de la route, soutien scolaire ou encore musique et presse... : mode d'emploi !



Les périodes de confinement que nous avons connues l'ont montré : il est important de toujours pouvoir accéder, même à distance, à la richesse des livres, des arts, des jeux... C'est ce que propose en toute saison la Médi@thèque numérique. En effet, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac met à votre disposition des ressources en ligne proposées via la plateforme de la société CVS. Celle-ci vous permet d'accéder gratuitement et en toute légalité, depuis votre ordinateur ou tablette, à une offre de contenus variés adaptés à tous les âges et toutes les envies ! La Médi@thèque numérique s'organise en 5 grands espaces :

- **Musique** : choisissez entre le meilleur de la création musicale indépendante d'aujourd'hui, qu'elle soit issue de votre quartier, ou de bien plus loin... et la webradio pour écouter les dernières nouveautés ou playlists !
- **Cinéma** : des courts-métrages aux films diffusés en salle en passant par un large choix de films documentaires, c'est la rubrique parfaite pour passer une soirée détente !
- **Savoirs** : français, langues étrangères, code de la route, conférences, collections numérisées du Louvre..., les assoiffés de connaissance trouveront là une source intarissable. Pourquoi ne pas aussi faire un peu de danse, de fitness ou de piano, jouer aux échecs, ou encore faire de la méditation... ? Choisissez votre activité !

- **Livres** : pour attendre patiemment une nouvelle édition du Festival BD du Bassin d'Aurillac, le catalogue en ligne de la Médi@thèque numérique compte plus de 8 000 titres grâce à l'éditeur Iznéo. Humour, Jeunesse, Horreur, Manga, Héroïc Fantasy, Polar..., tous les genres sont représentés.

- **Presse** : de ce côté-là, il y a aussi de quoi faire ! Culture, Déco & art de vivre, presse de découverte (*Ca m'intéresse, Détour...*), presse économique (*Le Revenu, Capital...*) ou encore sportive et mécanique (*Montagnes, l'Equipe, France football...*) et quelques magazines people sont proposés. Pour les plus petits, *Plum*, les *Trésors de Picsou*, le *Journal de Mickey* ou encore *Pop Corn* sont également disponibles.

- **Enfants** : enfin, un espace sécurisé est dédié aux 4-12 ans. Il contient des histoires, de la musique, du cinéma et des jeux spécifiques pour vos loulous !

Comment ça marche ?

Etape 1 : s'inscrire

La Médi@thèque numérique est gratuite pour les usagers des 25 communes de l'Agglomération qui sont déjà inscrits (possédant une carte en cours de validité) au réseau des médiathèques du Bassin d'Aurillac (adhésion également gratuite). Pour vous inscrire à la Médi@thèque numérique, envoyez un mail à l'adresse mediatheque@caba.fr. Précisez bien vos nom, prénom et numéro de carte d'adhérent. Un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par retour de mail.

Etape 2 : se connecter

Pour vous connecter à la plateforme, il vous suffit de :

- cliquer sur le lien « accéder à la Médi@thèque numérique » ou de vous connectez-vous à l'adresse <http://caba.mediatheques.fr>
- saisir l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été transmis. Une fois connecté, vous avez accès à 5 documents « forfait » par mois et en illimité aux ressources « accès libre ».

Venir et emprunter

La Médiathèque du Bassin d'Aurillac a rouvert ses portes au public fin novembre. L'emprunt des documents peut donc se faire librement selon les horaires habituels. Vous pouvez ainsi accéder à l'ensemble des collections et choisir vos documents dans les différents espaces. Travailler ou jouer sur place, consulter la presse et accéder aux postes informatiques n'est cependant pas autorisé.

Pour rappel : le port du masque (à partir de 11 ans) et le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique sont obligatoires pour pénétrer dans l'établissement. Afin de gérer les flux, 100 personnes au maximum peuvent être accueillies en simultané. Un sens de circulation reste en place entre le sas d'entrées/sorties et la banque d'accueil. Enfin, il est demandé à chacun de limiter sa présence à 45 minutes pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux espaces. Les retours sont à déposer dans la salle d'animation ou dans la boîte de retour extérieure accessible 24 h/24.

Renseignements

📍 **rue du 139^e RI, Aurillac**
 ☎ **04 71 46 86 36**
 🌐 **<https://mediatheque.caba.fr>**

🕒 **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13 h - 18 h
 Mercredi : 10 h - 18 h
 Samedi : 10 h - 17 h

STAP 15



TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

Partenaires pour une dynamique territoriale

PENSEZ A VOS
ENTRETIENS D'HIVER

-15%
JUSQU'AU 31 JANVIER 2021

SOUFFLEUR
BGA 45
129 €

DEBROUSSAILLEUSE JOUET
39,60 €

TRONÇONNEUSE THERMIQUE
MS 170 179 €

SCIE DE JARDIN
SÉCATEURS / ÉBRANCHEURS
GTA 26 + BATTERIE + CHARGEUR 149 €

TAILLE HAIES
HS 45
299 €

TRONÇONNEUSE JOUET
27,90 €

**CANTAL
LOISIRS**
L'Expertise
de vos
Parcs et Jardins

ZA des 4 chemins - 15250 Naucelles
www.cantal-loisirs.fr - 04 71 64 99 00

Votre nouveau "SHOP"
ZA - Comblat le Chateau
15800 Vic-sur-Cère - 09 72 42 11 82

JARDINAGE
Expert en Matériel de Jardin

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) a permis la construction d'un projet de développement pour un bassin de vie rassemblant plus de 80 000 habitants. Aujourd'hui, les coopérations entre la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et les Communautés de Communes de la Châtaigneraie et de Cère et Goul en Carladès se renforcent et se renouvellent.

SCoT, Contrat de transition écologique, Plan Climat, instruction du droit des sols, GEMAPI, Eau et Assainissement : panorama de dossiers conduits en partenariat, à l'échelle appropriée pour une action efficace.

Bassin d'Aurillac, Carladès, Châtaigneraie Coopérer, à la bonne échelle

Aménagement du territoire, tourisme, mobilités, milieux aquatiques, énergie... : les intercommunalités du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie ont construit des coopérations qui se renforcent et se traduisent en actions.

Entre les trois intercommunalités du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie, le partenariat territorial s'approfondit et se renouvelle sans cesse, comme l'explique Pierre Mathonier, Président de la CABA et du Syndicat mixte du SCoT : « Nos collectivités doivent répondre à une demande croissante de services de proximité performants, à des enjeux stratégiques de plus en plus pressants, et à l'exigence d'une dépense publique maîtrisée. D'où l'intérêt d'adopter le périmètre pertinent pour agir de manière efficace : au sein d'une commune ou d'un groupe de communes, au niveau intercommunal ou à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac. »

Les coopérations prennent différentes formes. La CABA et la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès poursuivent des mutualisations de moyens pour la collecte des déchets et, depuis 2019, autour de l'eau et de l'assainissement (cf. p. 18). L'activité se renforce au sein du service commun créé par la CABA et la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne pour l'instruction du droit des sols (cf. p. 18). C'est dans le cadre d'une Entente qu'est conduit le diagnostic des milieux aquatiques sur le bassin hydraulique Cère amont (cf. ci-contre). Autre Entente nouée par les trois Intercommunalités : celle avec le Syded du Lot pour le traitement de la collecte sélective.

SCoT : un levier de développement

D'autres projets communs sont portés en matière de tourisme et de mobilités douces, autour du lac de St-Etienne-Cantalès d'une part, du Massif cantalien d'autre part. « Un territoire ne s'arrête pas aux frontières de la Collectivité, relève Dominique Bru, Présidente de Cère et Goul. Ces thématiques demandent de se mettre à la bonne échelle, pour s'inscrire dans la bonne dynamique territoriale. »

Désenclavement routier et numérique, qualité de l'accueil, attractivité économique, valorisation du cadre de vie... : autant de domaines dans lesquels

les Intercommunalités coordonnent leur action. Ils structurent le projet de développement du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) élaboré dès 2013 au sein d'un Syndicat mixte, à l'échelle d'un bassin de vie rassemblant plus de 80 000 habitants.



Réunion du nouveau Comité syndical du SCoT, fin août

2021 marque une nouvelle étape : comme le prévoit la réglementation, le SCoT va être évalué. Où en est-on de son application au travers des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) ? Quelles difficultés rencontrées, quels ajustements à réaliser ? Y a-t-il des dispositions à intégrer, à renforcer en lien avec de nouvelles tendances (projet alimentaire de territoire, énergie décarbonée...) ou avec les opportunités ou obligations ouvertes par des programmes de la Région, l'Etat, l'Europe (par exemple le nouveau Contrat de relance et de transition écologique élaboré par l'Etat) ?

Une transition écologique concrète

Pour mener à bien ce travail, une nouvelle cellule va être créée : intégrée au sein de la CABA, elle s'appuiera aussi sur les services déjà mis à disposition entre les 3 intercommunalités pour permettre un fonctionnement économe. Elle comprendra un(e) responsable

de projet SCoT, ainsi qu'un(e) chargé(e) de mission pour le Plan Climat qui va passer en phase opérationnelle (cf. ci-contre). Enfin, un(e) économe des flux va être recruté(e) par la Châtaigneraie pour accompagner les projets de rénovation énergétique, l'un des axes majeurs du Contrat de Transition écologique (CTE) signé en janvier dernier avec l'Etat (cf. Agglo mag n°89).

« La Châtaigneraie Cantalienne porte un Plan de rénovation énergétique des bâtiments (PREB), lauréat de 2 appels à projets. Cette expérimentation sera partagée à l'échelle du périmètre du SCoT, pour une transition du concret, favorisant une écologie de la croissance en ciblant par exemple la rénovation énergétique du résidentiel », souligne Michel Teyssedou, Président de la Châtaigneraie Cantalienne. Un audit énergétique va être réalisé sur des bâtiments publics pilotes de la Châtaigneraie.

Parallèlement, un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat va être mis en place : un guichet unique pour orienter particuliers, entreprises, collectivités et sécuriser les parcours de rénovation énergétique. Une opération d'aide à l'amélioration de l'habitat pour l'ensemble du territoire du SCoT pourrait être envisagée. Des actions sont également engagées pour la production de nouvelles énergies, l'optimisation de la gestion des déchets, ou le développement de mobilités douces.

Gestion des milieux aquatiques Le diagnostic continue

Tout au long de l'année 2020, le service chargé de la « GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations » s'est employé à expertiser 200 km de cours d'eau, sur les 1 300 km que compte le bassin-versant Cère amont (NB : la moitié s'apparente à de petits ruisseaux souvent intermittents). Leur objectif : dresser un état des lieux des milieux aquatiques de ce territoire. Pour rappel, cette compétence GEMAPI a été confiée aux intercommunalités en 2018. La CABA et les Communautés de Communes Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne ont formé une Entente pour la mettre en œuvre conjointement à l'échelle du bassin de la Cère et de ses affluents.



En novembre, le Comité technique restreint de l'Entente s'est réuni (en visio !) pour redéfinir les prochaines étapes de cette démarche. En 2021, le diagnostic se poursuivra sur les cours d'eau prioritaires. A l'hiver 2020/2021 débutera également l'analyse des données recueillies sur le terrain. A partir du printemps, la concertation s'élargira aux élus et habitants pour co-construire un plan d'actions pertinent.

Protéger les milieux aquatiques

Ce travail doit aboutir, en 2022, à la signature par les trois Intercommunalités d'un Contrat de progrès territorial et de son Plan Pluriannuel de Gestion. Celui-ci regroupera l'ensemble des actions à mettre en œuvre sur la période 2021/2025 pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : travaux, suivi, concertation, sensibilisation, communication, incitation, accompagnement... Le service GEMAPI reste disponible au quotidien pour des missions d'expertises : analyse des pratiques, conseils, sensibilisation, accompagnement dans les démarches administratives et réglementaires...

☎ 04 71 46 86 30 - 🌐 caba.fr/gemapi

Plan Climat : actions !

Habitat et urbanisme ; mobilité et déplacements ; agriculture, forêt et espaces naturels ; économie locale ; nouvelles énergies : c'est autour de ces 5 priorités que va être construit notre Plan Climat Air Energie territorial (PCAET). Elles structurent la stratégie définie sur la base d'un diagnostic et d'ateliers participatifs, fin 2019. Un travail qui a impliqué les élus du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie, mais aussi tous les acteurs qui ont souhaité s'y associer, professionnels et habitants. Le « Club Climat » compte déjà 80 contributeurs ! Ils avaient étudié les pistes d'action, début 2020, lorsque la crise sanitaire est intervenue. A partir de leurs travaux, le Bureau d'études chargé de l'animation du Plan Climat a élaboré des fiches-actions qui ont fait l'objet d'échanges à la rentrée avec les porteurs d'action et les nouveaux élus. Ce Plan d'actions sur 6 ans est en cours de finalisation pour être présenté en début d'année.

Plus d'infos : 🌐 www.scotbacc.fr

Instruction du Droits des Sols 62 communes

Suite à l'approbation du PLUi-H de la CABA en janvier dernier, le service ADS (autorisation du droit des sols) s'est vu confier le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme de 5 communes supplémentaires : Mandailles-Saint-Julien, Laroquevieille, Carlat, Labrousse et Vezels-Roussy. Ce service étant mutualisé avec la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, il gère également l'instruction des dossiers de 20 communes de ce territoire depuis 2018. Avec l'approbation des PLUi du Pays de Montsalvy et d'Entre 2 lacs (2 des 4 anciennes Communautés de Communes qui ont fusionné pour devenir la Châtaigneraie Cantalienne), 17 communes supplémentaires vont rejoindre le service mutualisé en janvier. Ce sont donc les demandes d'urbanisme des habitants de ces 62 communes que le service va être amené à traiter. Pour cela, 3 agents ont rejoint les effectifs, portant à 8 le nombre d'instructeurs de vos dossiers ; deux d'entre eux sont des agents de la Châtaigneraie, les six autres de la CABA mais tous travaillent ensemble au quotidien, mutualisant les com-



pétences, l'expertise et les moyens logistiques. Pour vous, rien ne change : **vos demandes sont à déposer auprès de votre Mairie**, qui reste votre principal interlocuteur. Au besoin, vous pouvez également contacter le service ADS au ☎ **04 71 45 60 14** ou par mail à l'adresse ✉ **serviceads@caba.fr**.

D'ici 2022, les 13 dernières communes de la Châtaigneraie Cantalienne devraient également adhérer au service, suite à l'approbation de leur PLUi.

Services pour l'eau et l'assainissement La coopération se poursuit

Depuis plus de 20 ans, la Communauté d'Agglomération assure la collecte des déchets sur les 11 Communes de Cère et Goul en Carladès. En 2019, c'est une partie des missions d'exploitation de l'alimentation en eau potable et en 2020 de l'assainissement collectif que la Communauté de Communes a confié à la CABA. Réalisée progressivement, cette mutualisation de moyens techniques se poursuit (cf. *Agglo mag* n° 89).

Pour l'eau, les équipes de la CABA interviennent sur la production dans toutes les communes de Cère et Goul depuis octobre dernier, avec la prise en charge des captages et réservoirs de Vic-sur-Cère, Thiézac et St-Jacques-des-Blats. L'exploitation des réseaux de distribution est effective sur 8 des 11 communes, les 3 restantes devant être intégrées courant 2021. Pour l'assainissement, les services de la CABA interviennent depuis septembre sur la station d'épuration de Polminhac. Au 2^e trimestre 2021 seront pris en charge les systèmes d'assainissement de St-Jacques et Thiézac.

La Communauté de Communes reste le premier contact pour l'abonné résidant sur son territoire. Elle continue à fixer les tarifs et facturer les services, tout comme elle garde la maîtrise des travaux et investissements. La CABA apporte à sa demande son expertise, une des priorités étant la mise en place de dispositifs de télégestion pour optimiser l'exploitation des ouvrages.



Entretiens

Michel Teyssedou, Président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne



Pourquoi la collaboration entre Intercommunalités est-elle devenue incontournable ?

« Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin », dit un proverbe africain. Chacun de notre côté, nous n'aurions pas la taille critique pour traiter certains dossiers au niveau des enjeux qui se présentent. D'ailleurs le soleil, l'air, les milieux aquatiques... se moquent des limites administratives. Plus on est associé à un partenaire fort, plus on est fort ensemble. Nous avons par exemple proposé aux deux autres Intercommunalités de partager l'expérimentation du Plan de Rénovation énergétique des Bâtiments, pour lequel la

Châtaigneraie a été retenue comme territoire expérimental. Ainsi, nous allons nous attaquer ensemble au premier secteur de production de gaz à effet de serre. Et le fait d'atteindre une échelle suffisante permet aussi d'obtenir des financements pour ces missions, de dégager des moyens à partager.

« Jouer groupé », c'est un gage d'efficacité ?

D'efficacité, d'émulation entre nous, d'addition de nos ambitions ; et notre parole est plus forte, plus crédible. Donc l'écoute qui nous est portée par les autres partenaires et échelons supérieurs est plus attentive. Ensemble, nous représentons plus de 80 000 habitants, soit plus

de la moitié de la population du Cantal. C'est une force pour traiter les fragilités et les questions stratégiques auxquelles notre territoire doit répondre : la démographie ; la liaison à réaliser avec les autres bassins d'emploi, notamment ceux de Figeac et Rodez, pour rompre notre isolement ; les liaisons physiques et numériques qui doivent continuer à progresser. Tout ce qui concourt à l'amélioration de l'attractivité du territoire et aux conditions de vie de ses habitants va dans le bon sens.

Dominique Bru, Présidente de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès



Quel est le sens de ces coopérations territoriales ?

Si la question a pu se poser, nous sommes aujourd'hui persuadés que la taille de notre Communauté de Communes constitue un atout pour une gouvernance de proximité qui renforce l'identité et les valeurs de notre territoire, favorise les liens avec ses acteurs. Cependant d'autres thématiques, surtout celles liées à une démarche environnementale, imposent de réfléchir à l'échelle d'un bassin de vie plus large. Certains enjeux demandent ainsi de se positionner à la bonne échelle. Ce partenariat nous permet de mener ensemble des réflexions stratégiques sur les défis de

demain. Pour les défis de l'écologie, de la mobilité comme pour le tourisme, un territoire ne s'arrête pas aux frontières de la collectivité.

Quels apports pour la Communauté de Communes et le territoire de Cère et Goul ?

Coopérer avec la CABA et la Châtaigneraie nous met en capacité de participer à d'autres dynamiques territoriales, à l'échelle du Massif cantalien voire du département et au-delà. C'est désormais incontournable pour travailler avec des partenaires comme la Région, l'Etat ou l'Europe qui reconnaissent ces grands bassins de vie comme

des espaces de développement stratégiques. Sur le plan humain également, ces échanges sont très enrichissants. Ils permettent de mutualiser la connaissance, l'expertise et de créer du lien. Cette solidarité territoriale nous entraîne et le pôle d'ingénierie qui se met en place à l'échelle du SCoT va apporter des compétences pour travailler sur nos propres projets. De même, les prestations et mutualisations de service apportent des moyens humains et techniques compétents pour assurer des services publics de qualité.

Formation des élus La gestion locale, en pratique

Comment s'organisent les relations entre les Communes et leur Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), c'est-à-dire chez nous entre les 25 Communes et la Communauté d'Agglomération ? Quelles sont les règles budgétaires et comptables qui s'appliquent ? Comment se déploie l'action de la CABA ?...

Autant de questions (et bien d'autres) qui déclinent les enjeux et la pratique de la gestion locale. Pour



en découvrir ou en approfondir les rouages, la Communauté d'Agglomération a proposé fin septembre 3 sessions de formation aux Conseillers communautaires et municipaux. Une centaine d'élus y ont participé, pour beaucoup nouvellement élus ou qui ont investi de nouvelles responsabilités après les élections où le taux de renouvellement a atteint 50 %.

Répondant à leur attente autant qu'à la volonté de se connaître et d'échanger, cette première formation animée par le Directeur Général des Services a tracé un panorama des différentes collectivités, des diverses coopérations territoriales, des compétences exercées par les Communes et celles exercées par la CABA, de l'histoire intercommunale dans le Bassin d'Aurillac. Finances, marchés publics, patrimoine communautaire, ressources humaines, organisation des instances et des services : le fonctionnement a été détaillé par les responsables des Services administratifs.

Cette démarche est appelée à se poursuivre. En octobre, des présentations autour du Plan local d'Urbanisme intercommunal et de l'instruction du droit des sols (cf. p. 18) ont réuni élus et secrétaires de Mairie. D'autres déclinaisons sont prévues autour des grandes politiques publiques portées par la CABA (eau, développement durable, transports, tourisme, etc.).

Séminaire de l'exécutif Un projet pour le territoire

Finaliser un projet de territoire, à partir d'une vision prospective partagée, pour le décliner en actions sur les 6 ans à venir. Telle est la volonté de l'exécutif de la CABA en ce début de mandature, tel était l'objectif du séminaire qui a réuni autour du Président Pierre Mathonier les Vice-Présidents, Maires et Conseillers délégués, début octobre.

Les élus ont pu échanger sur leur découverte et leur percep-

tion de la Communauté d'Agglomération, de ses missions et de son organisation. En lien avec les orientations retenues dans le SCoT et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les débats se sont poursuivis autour de 5 thématiques : Développement économique, Environnement, Transport, Tourisme, Développement communal.

Elles vont structurer le projet de territoire qui mettra en cohé-

rence les projets locaux repérés au niveau du Développement communal (cf. p. 5), la stratégie intercommunale et celle construite à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac (cf. p. 16). Cette stratégie se concrétisera au travers d'un plan pluriannuel d'investissement. Rendez-vous en février, lors du débat d'orientations budgétaires.



ZAE de Jussac Une première implantation

Première implantation sur la Zone d'Activités Economiques de Jussac, le bâtiment de l'entreprise de maçonnerie R-B Construction est en cours de réalisation.



Propriété de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac depuis le transfert de la compétence en 2017, la ZAE « Les Rivières » à Jussac propose des surfaces commercialisables pour l'implantation d'entreprises. Le projet de Fabrice Lapié et de ses associés René Barrière et Christine Guibert constitue la première implantation sur cette zone avec l'acquisition d'une parcelle de 1 850 m². Leur objectif : réaliser un bâtiment de 400 m² pour leur société R-B Construction dont le siège administratif se situe aux Quatre-Chemins sur la Commune de Naucelles.

L'entreprise exerce une activité de maçonnerie. Elle compte 3 salariés. Son nouveau bâtiment accueillera des bureaux, local de stockage et

un garage pour 3 véhicules. « Dans le contexte sanitaire et économique actuel, il est encore plus important de féliciter ces entreprises qui investissent, car notre territoire a besoin de leur dynamique », a relevé Pierre Mathonier, Président de la CABA.

Des terrains viabilisés à 16 € HT/m²

L'aménagement de cette Zone d'activités de 4 hectares avait été conduit au début des années 2010 par la Commune de Jussac avec les soutiens du Département, de la Région, de la CABA et de l'Etat au titre de la DETR. La ZAE se situe à la sortie de la commune le long de la route départementale 922, direction Mauriac. Elle est accessible facilement par le tourne-à-

gauche qui dessert également le supermarché et la station essence ouverte 24 h/24 h !

« R-B Construction est, nous l'espérons, la première implantation d'une longue série sur cette zone », souligne Jean-François Rodier, Maire de Jussac. Un choix évident pour les gestionnaires de RB Construction. « La zone est très bien desservie à quelques minutes d'Aurillac. Le sol est de très bonne qualité et facilement constructible, ce qui permet de réduire les coûts de construction d'un bâtiment ; nous avons également été très bien accompagnés par l'équipe de la SEBA 15 qui gère la commercialisation », a apprécié Fabrice Lapié. 11 lots tous viabilisés sont disponibles à la vente au tarif de 16 € HT/m². Leurs superficies peuvent aller de 1 500 à 5 900 m² selon les emplacements mais restent ajustables en fonction des projets.

Deux autres projets sont actuellement en cours d'études sur la zone. Professionnels, 5 500 m² sont également disponibles à Saint-Paul-des-Landes sur la ZAE « Les Garrigoux ».

📍 **SEBA 15**
Pôle Immobilier d'Entreprises
14, av. du Garric 15000 Aurillac
☎ **04 71 63 88 10**
✉ **seba15@seba15.fr**



Biose industrie

Leader mondial de la santé par le microbiote

Des bactéries qui vous veulent du bien : depuis 70 ans, Biose développe des produits à base de micro-organismes sains pour l'équilibre du microbiote, cet écosystème dense qui compose chacun de nous. La société aurillacoise, leader mondial de ce marché, poursuit son développement avec un investissement de 30 M€.

La thérapie par le microbiote : c'est sur cette niche que s'est positionnée l'entreprise aurillacoise « Biose industrie » il y a maintenant 70 ans. Aujourd'hui, elle est le leader mondial de ce marché, n'ayant de cesse de développer son savoir-faire et de l'exporter à l'international.

Le microbiote, c'est l'ensemble des micro-organismes (100 000 milliards) - bactéries, champignons... - qui composent chacun de nous. On identifie les microbiotes cutané, bucco-dentaire, pulmonaire, vaginal et

intestinal. Si ce microbiote est équilibré, l'individu se porte bien. Mais si des bactéries pathogènes prolifèrent au sein de cet écosystème microscopique, alors la santé de la personne peut se dégrader. Ce déséquilibre est appelé dysbiose.

Le marché prometteur du microbiote

C'est là que Biose entre en jeu. Les produits de sa fabrication contiennent des micro-organismes sains qui,

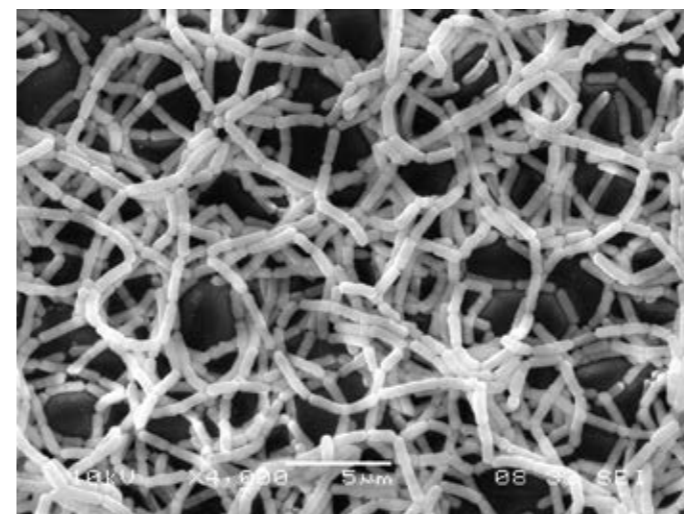
ingérés par l'individu, viennent rétablir l'équilibre. La méthode a déjà largement fait ses preuves contre certains dysfonctionnements, notamment gynécologiques et gastro-entérologiques. Aujourd'hui, le monde scientifique estime qu'environ 90 % des maladies sont liées à une dysbiose.

L'avenir est donc plus que prometteur pour ce marché du microbiote en pleine expansion. « Nous travaillons avec des clients de plus de 80 pays, explique Adrien Nivoliez, Directeur Général de l'entreprise. Ce sont des laboratoires pharmaceutiques ou des start up spécialisées en biotechnologie, qui souhaitent développer de nouveaux médicaments à base de bactéries pour soigner différentes maladies. Notre mission est de transformer les micro-organismes qu'ils ont identifiés en médicaments, qui sont ensuite testés avant d'être commercialisés. Certains projets débutés dans les années 2010 ont obtenu cet été des résultats cliniques de phase 3 concluants. Les traitements pourraient être mis sur le marché d'ici 2 ou 3 ans. »

30 M€ d'investissement

Et ce n'est que le début pour le secteur des *Live Biotherapeutic Products* (LBP). C'est pourquoi Biose a décidé d'investir 30 M€ pour y conforter sa place. « Nous constatons une accélération du marché des LBP, avec une augmentation du nombre de sociétés qui se lancent, souligne Adrien Nivoliez. L'extension de nos locaux va permettre, avec 4 unités de production supplémentaires, d'accompagner ces clients plus nombreux, de la recherche à la commercialisation de leur produit. » C'est d'ailleurs la vocation du modèle CDMO (Contract development and manufacturing organisation), mis en place par la société en 2017.

Chaque année, ce sont 10 millions d'unités qui sortent de l'entreprise, soit 10 millions de boîtes



© Biose industrie

commercialisées à travers le monde. Pour faire face à l'activité croissante et poursuivre le développement de l'entreprise, les effectifs de Biose ont augmenté de 60 à 160 salariés en l'espace de 4 ans. D'ici la fin de l'année, ils atteindront 200 personnes, doctorants, pharmaciens, ingénieurs, techniciens, opérateurs... recrutés localement et dans la France entière.

C'est un rôle considérable que joue « Biose industrie » pour faire progresser le secteur de la santé. Implantée à Aurillac depuis ses origines, elle contribue aussi activement à la dynamique démographique et économique de notre territoire, ainsi qu'à son rayonnement à l'international. Une histoire à suivre...

Historique...

Depuis 70 ans, l'entreprise Biose n'a de cesse d'évoluer, confortant sa place sur le marché international du microbiote.

1951 - Création de l'entreprise Lyocentre. Ses produits sont jusqu'aux années 2000 essentiellement destinés au secteur de la gynécologie et de la gastro-entérologie.

2007 - Développement de l'unité de recherche et développement. Une nouvelle dimension est donnée à la société, qui se spécialise dans l'étude du microbiote.

2010 - L'entreprise est à l'initiative du cluster européen Pharmabiotique Research Institute, qui regroupe une quarantaine d'entreprises européennes. Ce groupement a pour objectif de promouvoir la filière microbiotique, d'en faciliter le développement et la commercialisation.

2014 - Création d'un nouvel atelier de production.

2015 - Probionov-Lyocentre devient Biose.

2017 - Lancement de l'activité de Contract development and manufacturing organisation (CDMO). Biose accompagne ses clients du développement de leur produit à leur commercialisation.

2020 - 30 M€ sont investis dans l'entreprise, sur son site aurillacois, pour la création de 4 unités de production supplémentaires. Biose poursuit son développement à l'international.

© Biose industrie

Inspé Un Campus Connecté !

Grâce au label Campus Connecté, l'Inspé accueille et accompagne désormais des étudiants souhaitant suivre un cursus de formation individuelle à distance.

Sélectionné début juillet parmi les 25 premiers lauréats à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Campus connecté d'Aurillac, porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aurillac (Inspé) et le Département du Cantal, en partenariat avec la CABA et la Région, accueille déjà ces nouveaux étudiants. Avec ce label « Campus connecté », c'est la qualité du cadre d'apprentissage proposé sur Aurillac qui est pleinement reconnue. Et c'est une réelle opportunité pour les jeunes cantaliens qui hésitent à faire des études supérieures, pour les étudiants « décrocheurs » qui souhaitent se réorienter ou encore pour les adultes désireux de reprendre un cursus de formation ou de valider des acquis d'expérience afin d'être diplômés dans un secteur spécifique.



© Jérôme Füllinger / La Montagne

Un accompagnement pédagogique

Depuis la rentrée, 15 « nouveaux » étudiants suivent ce cursus dans les locaux de l'Inspé : Staps via l'Université de Limoges, Sciences du langage via celle de Toulouse, Webdesign en lien avec une école d'Angers ou encore Chargé de clientèle ou Bachelor en école de commerce... L'Inspé met à disposition non seulement ses infrastructures et son matériel mais offre également un suivi tutoré au travers d'une équipe de 3 formateurs expérimentés, afin d'accompagner au mieux les étudiants dans leur parcours. Ces nouveaux étudiants sont en outre pleinement intégrés à la vie estudiantine aurillacoise et ont donc accès aux mêmes droits et services (service de restauration du CROUS, aide aux logements...). L'accueil au Campus connecté est ouvert toute l'année en corrélation avec le calendrier des universités et selon les places disponibles. Il suppose au préalable d'être inscrit à une formation universitaire proposée à distance ou par le Cned (retrouvez la liste des formations disponibles sur le site : www.fied.fr) puis de prendre contact avec l'Inspé pour présenter son projet et déposer son dossier.

Renseignements

📍 **Inspé**, 25, rue de l'École Normale, Aurillac
☎ **04 43 79 11 52** (responsable : Betty FAURE)

Rencontres de la Cybersécurité

Les 2^{es} Rencontres nationales de la Cybersécurité se sont tenues en distanciel jeudi 5 novembre. Elles ont fait la part belle aux initiatives et nouvelles technologies du territoire au travers de 3 conférences : « Ce que vos mouvements révèlent sur vous », « MyBus, la mobilité réinventée : une appli mobile tout en un », « une cryptomonnaie au service de l'écomobilité ».

Quelques 75 participants les ont suivies. Cette année, ces rencontres se sont inscrites dans la démarche plus globale OrbiMob' proposée par l'Université Clermont-Auvergne et Clermont-Auvergne Métropole qui vise à positionner l'Auvergne comme pôle de référence dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de l'expérimentation et de la mobilisation citoyenne sur la mise en place de mobilités territoriales performantes et durables.

Elles ont également été l'occasion de valoriser une nouvelle fois la pertinence et la spécificité du Diplôme Universitaire Technologique STatistique Informatique Décisionnelle - cybersécurité qui s'est ouvert en septembre 2019 sur Aurillac.

La Plantelière Exploration du monde subaquatique...

Une mare pédagogique est en cours de création à la Plantelière. Petits et grands pourront observer la biodiversité qui s'y installe peu à peu...

Avec ses jardins, son potager, ses vergers, ses prairies de fleurs sauvages, son labyrinthe et son rucher, la Plantelière est un lieu idéal d'observation et d'incitation à la préservation de l'environnement. Une thématique de plus en plus présente dans notre quotidien. Une mare pédagogique viendra très bientôt compléter ce site naturel en accès libre, venant renforcer les outils de sensibilisation.

Des aménagements en bois et castine (platelage, escalier) vous conduiront jusqu'à ce nouvel espace de 200 m². Le plan d'eau, d'une profondeur d'1,50 m, s'étendra lui sur plus de 80 m². Une fois cette emprise terrassée, creusée et l'étanchéité réalisée, les entreprises bâtissent sur le bord de la mare son observatoire pédagogique en béton de 20 m². Semi-enterré, il sera accessible via un escalier depuis le platelage en bois. Sa paroi vitrée offrira à la fois une vue de la surface et de la profondeur de la mare, pour que chacun puisse



Creusement de l'espace qui va accueillir l'observatoire semi-enterré et l'escalier

observer le monde subaquatique et comprendre les interactions qui s'y jouent.

Un monde riche

Des végétaux aux propriétés complémentaires y seront introduits : des plantes oxygénantes, flottantes, des plantes de berges, des filtrantes... Ces plantations sont essentielles pour qu'une grande variété d'animaux puisse coloniser les lieux. Les

insectes, batraciens, poissons, mollusques (et bien d'autres !) viendront ainsi élire domicile sans avoir besoin d'y être installés. Afin de préserver tous ces nouveaux habitants, une zone de tranquillité protégée, non accessible au public, sera aménagée aux abords du plan d'eau.

Avec ce projet innovant, réalisé avec le soutien de l'Etat dans le cadre des Territoires

à Energie Positive pour la Croissance Verte, la CABA souhaite montrer la richesse de la biodiversité subaquatique, mais aussi de la faune et de la flore gravitant autour des milieux aquatiques. Des panneaux d'information seront installés pour le grand public, et différentes animations seront proposées aux scolaires.

A explorer dans les prochains mois !



Réfection des réservoirs Lifting complet de Coissy

Ce sont les plus gros réservoirs d'eau potable du Bassin d'Aurillac ! En 2021, les châteaux d'eau de Coissy vont faire l'objet d'une rénovation complète pour s'offrir une seconde jeunesse.

Après la réfection du château d'eau du Roc Castanet en 2018 pour un montant de 600 000 € HT, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac lance les travaux de rénovation d'un autre de ses groupes de réservoirs les plus importants : les réservoirs de Coissy !

Grâce aux opérations d'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable réalisées au fil des années, les deux ensembles de réservoirs de Roc Castanet et de Coissy desservent les communes d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Ayrens, Crandelles, Lacapelle-

Viescamp, Naucelles, Sansac-de-Marmiesse, Saint-Paul-des-Landes, Teissières-de-Cornet, Ytrac et une partie de Labrousse. Ils sont alimentés à partir de plusieurs sites de captage d'eau souterraine : 2 galeries drainantes situées sur la commune de Velzic fournissent plus de 60 % des volumes distribués, 8 puits et forages toujours à Velzic en fournissent, eux, environ 15 % ; les 15 % restant proviennent de puits situés sur la commune d'Arpajon-sur-Cère. Les ressources en eau de Velzic sont réparties entre les deux ensembles, celles d'Arpajon-sur-Cère sont

elles uniquement acheminées vers les réservoirs de Coissy.

3 cuves pour 8 000 m³ d'eau

Situés sur les hauteurs d'Aurillac, à proximité immédiate du centre-ville et de la RD117, les réservoirs de Coissy construits en plusieurs phases entre les années 60 et 80, se composent de 3 cuves pour une capacité totale de 8 000 m³ d'eau. C'est le plus gros volume de stockage du Bassin d'Aurillac ! Ces réservoirs sont de type semi-enterrés. Coissy 1 comprend 2 cuves de 2 000 m³ unitaires et un bâtiment technique ; Coissy 2 compte, lui, une seule cuve de 4 000 m³ et un bâtiment technique.

En 2021, il est temps de leur offrir une seconde jeunesse. En effet, l'eau stockée entraîne une dégradation progressive des bétons, ce qui à terme pourrait engendrer des problèmes structurels majeurs sur les ouvrages et altérer la

Contexte

Le territoire du Bassin d'Aurillac compte 123 réservoirs de stockage d'eau potable dont la majorité datent des années 60/70. Nombre d'entre eux présentent des dégradations de type fissurations des enduits qui nécessitent des réhabilitations. Ces travaux ont été préconisés et planifiés dans le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.

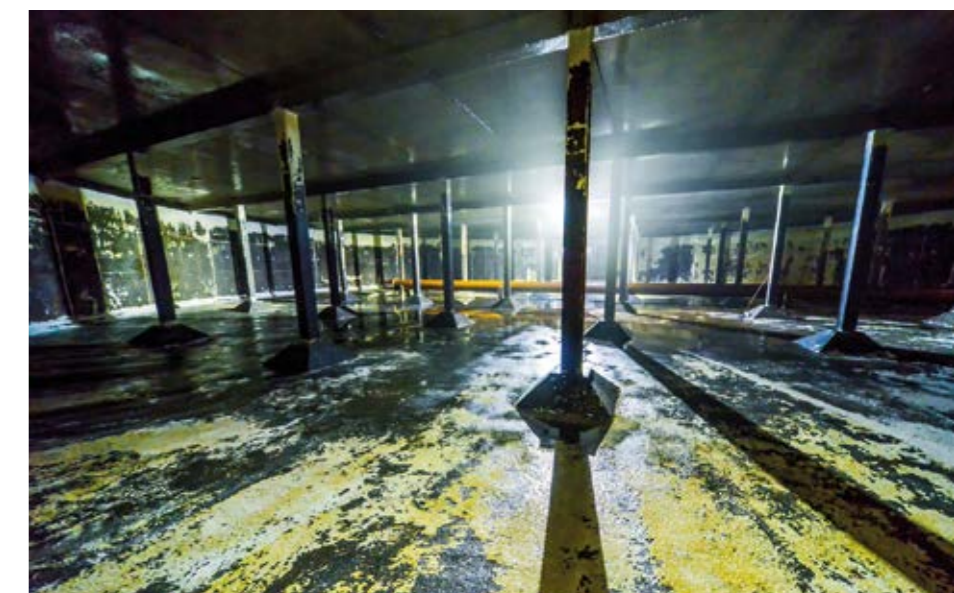
Le réservoir de Roc Castanet, seconde tête de réseau d'Aurillac avec Coissy, ainsi que le réservoir d'Asprat à Saint-Cirgues-de-Jordanne, ont d'ores et déjà fait l'objet d'une rénovation. L'ensemble de ces ouvrages, au delà de leur rôle de stockage pour la distribution en eau potable, doivent garantir, par leur bon état, la bonne qualité de l'eau distribuée.

qualité de l'eau. Il est donc nécessaire de ré-enduire ces bétons et de refaire l'étanchéité complète des cuves. Les travaux programmés comprennent : la réhabilitation du génie civil et de l'étanchéité des cuves, le renouvellement et la reconfiguration du système hydraulique, la réfection des menuiseries et serrurerie et la mise aux normes des moyens d'accès, ainsi que des travaux d'étanchéité sur la couverture de Coissy 2. Ils nécessiteront la vidange complète de chaque cuve, opérations qui n'auront pas d'incidence sur la distribution de l'eau potable pour les usagers.

Un chantier d'un an et demi

Le chantier qui devrait durer un an et demi se déroulera en deux phases : la première, prévue à partir de janvier 2021, concernera le réservoir de Coissy 1 pour une durée d'environ 6 mois ; la seconde débutera à la fin de l'année 2021 ; en 6 mois, elle permettra la réhabilitation de Coissy 2. Pour ce chantier d'un montant d'environ 1 250 000 €, des soutiens ont été sollicités auprès de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Il a été confié au groupement d'entreprises spécialisées Freyssinet/VGS. La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études Altéreo spécialisé dans ce domaine.

Nettoyage de la cuve de Coissy 2 qui peut contenir 4 000 m³ d'eau potable



Pôle d'Échange Intermodal Un quartier en pleine mutation

Les travaux du Pôle d'Échange Intermodal transforment peu à peu le quartier de la gare. En 2021, ils se poursuivent pour impulser une nouvelle dynamique à cette entrée du cœur de ville.

Le quartier de la gare est en pleine mutation ! Cet automne, la CABA y a conduit un chantier de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement. En parallèle, dans le cadre des travaux du Pôle d'Échange Intermodal, la collectivité a engagé la première phase du réaménagement de la place Pierre Sénard ; les bordures et bétons devant les commerces seront finalisés au cours de l'hiver. Au premier trimestre seront conduits les travaux du parvis de la gare (terrassements, aménagements). Au deuxième trimestre sont programmés les travaux de voirie de la place.

En 2021, tout prend forme

Du côté de la friche - qui s'étend du parking Sernam au Prisme -, la transformation suit son cours ! Les travaux de terrassements et de dépollution se poursuivent ; les structures de chaussée et les réseaux sont peu à peu mis en place pour la création du parking relais, des voies de circu-



lation et de la gare routière. L'aménagement du parking Sernam ne sera réalisé qu'en dernière phase, afin de maintenir des possibilités de stationnement. Au cours du premier trimestre 2021, le nouveau carrefour Jean Moulin / chemin de conthe doit prendre forme. En parallèle, les travaux sur le bâtiment de la Halle Sernam débiteront pour une durée d'un an environ. Le Pôle d'Échange Intermodal doit être opérationnel à l'horizon 2022. Cette

opération d'envergure va permettre de revaloriser le quartier emblématique de la gare en lui donnant une toute autre esthétique, une nouvelle dynamique. Train, bus, voitures, mobilités douces, énergies renouvelables... : c'est un pôle moderne d'interconnexion entre les différents modes de transport qui prend forme à l'entrée du cœur de ville.

Suivez le chantier sur caba.fr/pei.



Transports en commun Comment fonctionne mon réseau ?

En cette période de crise sanitaire, la Stabus maintient le fonctionnement des lignes et des services du réseau Trans'cab. Certains services peuvent être adaptés en fonction des besoins identifiés ou de nouvelles mesures gouvernementales. Retrouvez toutes les informations à jour sur le site stabus.fr.

Quand je prends le bus...

Afin de contribuer à la lutte contre la propagation du virus de la Covid-19, la Stabus et la CABA en appellent à la responsabilité de chacun. Aussi, l'accès aux véhicules reste soumis au respect d'un certain nombre de règles.

Le port du masque est obligatoire pour tous les usagers aux arrêts urbains et périurbains, ainsi qu'à l'intérieur des véhicules (à défaut, l'accès est refusé). Les gestes barrières et la distanciation physique doivent être respectés : la montée et la descente doivent s'effectuer une personne à la fois, et les personnes ou groupes doivent être suffisamment éloignés.



MyBus, c'est une application gratuite à télécharger sur votre smartphone ! Elle vous permet d'acheter des titres de transport numériques qu'il vous suffit de scanner dans les bus.

Il est également possible d'y suivre votre bus en temps réel sur les lignes 1 à 5, afin de limiter l'attente aux arrêts, mais aussi de trouver son itinéraire, l'arrêt le plus proche, de consulter les plans du réseau et les fiches horaires de toutes les lignes.



L'accès peut être refusé si le nombre maximal de passagers est atteint. Il est demandé aux voyageurs qui en ont la possibilité de ne pas emprunter les bus aux heures de pointe. De son côté, Stabus procède au nettoyage et à la désinfection des véhicules (sièges, barres de maintien,

boutons d'appel, poignées des portes...) tous les soirs avec des produits bactéricides et antiviraux agréés.

Merci à chacun de vous pour votre compréhension et la bonne application de ces consignes.



Vélo électrique

Savez-vous que la CABA propose une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique ? Si vous êtes une personne physique majeure domiciliée sur le territoire de la CABA, et que vous avez loué un vélo électrique auprès de la Stabus pendant au moins 3 mois consécutifs, déposez votre demande auprès du service Transports de la CABA :

stabus.fr/velo-cab
04 71 46 86 30.



Maison des Hortes - Institut Béliashe Véritable cocon artistique !

Il existe parfois des lieux insoupçonnés, chaleureux, vibrants..., remplis d'âme et de chaleur humaine : poussons la porte de la Maison des Hortes et de l'Institut Béliashe où bouillonne la création.

Au cœur d'un des bâtiments de l'ancien collège Saint-Géraud à Aurillac se trouve un véritable cocon artistique, une bulle de création et de créativité divisée en deux étages : la Maison des Hortes et l'Institut Béliashe. Ce lieu insoupçonné, situé Boulevard des Hortes, a été conçu en 2007 par Tim Dalton et Pia Appelquist, les fondateurs de la Compagnie professionnelle du Théâtre Béliashe, qui s'étaient tout d'abord installés à Giou-de-Mamou, lors de leur arrivée en France en 1992. En quelques années, ils ont transformé et façonné l'ancien collège en un Centre de création où se mêlent théâtre, arts plastiques, éducation

somatique, recherche en sciences humaines, cinéma et musique...

Maison d'artistes...

Au rez-de-chaussée, chaque ancienne classe a été réaménagée par les artistes de la Maison des Hortes. Au gré du couloir, les 5 créateurs se rencontrent, échangent et nourrissent l'inspiration des uns et des autres.

Au milieu de sa caverne d'Ali-Baba, tissus multicolores, boutons, nœuds et autres pièces de couture, Marianne Mangone imagine, coud, tricote, confectionne ! Elle crée notamment les costumes des spec-

tacles de la compagnie Béliashe. A ses côtés, Catherine Langlamet, qui intervient également au Centre Hospitalier, propose de l'art thérapie avec différents médiums : terre, peinture, collage...

Perrine Léger, potière, a également trouvé ici son havre d'imagination : « Je jongle avec mes pots. A Aurillac, je les façonne. Je tourne, je forme, je déforme, j'enfourne, je défourne. A Carlat, chez moi, je les décoore, les habille, avant les cuissons finales ». C'est de cette effervescence que se nourrit aussi Xavier Jallais, dessinateur et graphiste, pour concevoir ses croquis, textes, carnets de voyage, affiches,

maquettes pédagogiques et actuellement une bande dessinée.

Tim Dalton, peintre, y passe également le plus clair de son temps. Dans son antre baigné de lumière, il dessine, peint, sculpte au rythme de son imagination. « J'ai réalisé plus d'une vingtaine de toiles pendant le premier confinement, souligne l'artiste. Ici, nous sommes hors de l'espace temps ! ».

... et Centre de formation reconnu

A l'étage supérieur, même ambiance chaleureuse et colorée... : nous voici à l'Institut Béliashe. Dans la salle de spectacle et son espace détente convivial, les artistes et élèves aiment se retrouver, accompagnés d'un café, autour du piano. Reconnu de ses pairs, l'Institut y accueille, chaque année, les élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) de Paris et leur professeur Yvo Mentens, spécialisé notamment dans le burlesque, le clown et le théâtre de gestes. « Avec un taux d'acceptation très faible, le CNSAD est considéré comme l'école la plus sélective de France. Il est considéré comme l'un des meilleurs instituts des arts de la scène de classe mondiale, réputé pour son excellence dans l'enseignement du théâtre, explique Yvo Mentens. Les élèves de première année démarrent leur formation par une semaine de stage ici ; nous accueillons également les secondes années pendant un mois. » Un lieu idéal pour une intégration au vert !

L'Institut Béliashe est aussi l'un des deux centres de formation officiels (avec Bruxelles en Belgique) de la « Méthode Feldenkrais » du nom de son concepteur russe Moshe Feldenkrais. Le « Feldenkrais » est une méthode d'éducation somatique qui permet de développer les sens tactile et kinesthésique pour comprendre le fonctionnement et la coordination du corps afin de mieux le faire évoluer ; en apprenant sur soi-même et sa conscience intérieure.

Tim Dalton et la Médiathèque du Bassin d'Aurillac travaillent sur un projet d'exposition en 2021



L'âme Béliashe !

Ils sont les créateurs et l'âme de l'Institut Béliashe (de gauche à droite sur la photo) :

Pia Appelquist (danoise) : metteur en scène, comédienne, formatrice et responsable de la formation professionnelle « Méthode Feldenkrais ».

Yvo Mentens (belge) : metteur en scène, professeur au CNSAD Paris, responsable de formation de jeunes comédiens professionnels, praticien Feldenkrais.

Tim Dalton (britannique) : artiste peintre, metteur en scène et responsable de l'éducation art visuel.

Mattis Appelquist-Dalton (français) : président de l'Institut Béliashe, musicien et chercheur en musique et neurosciences.

Joseph Menez (français) : comédien formé au CNSAD, responsable de l'enseignement enfants, ados et adultes amateurs.

Ateliers de peinture, théâtre ou Feldenkrais sont organisés toute l'année ou sur demande. Des interventions dans les écoles, centres sociaux, collèges ou lycées sont également possibles.

INSTITUT BÉLIASHE

📍 38 boulevard des Hortes, Aurillac

✉ institut.beliashe@gmail.com

📱 TheaterBeliashe

Ateliers des créateurs

Ils vous proposent également, de manière hebdomadaire ou plus épisodique, des ateliers de leur spécialité.

Renseignements

Marianne Mangone : ☎ 06 86 40 32 42

Catherine Langlamet : ☎ 07 86 14 82 07

Perrine Léger : 🌐 www.perrineleger.com

Xavier Jallais : 📧 xavierjallais.com

Tim Dalton : ☎ 06 72 89 59 29

Lascelles

Volcan'x tri, 1^{er} triathlon du Cantal





© Association Cantal éléments

« L'idée est née il y a 5 ans. On avait envie de faire connaître le département par le biais du sport et du bien-être », explique l'association Cantal éléments. Et c'est en 2020 qu'elle s'est concrétisée, avec la tenue du 1^{er} triathlon du Cantal : le Volcan'x tri.

C'est le superbe cadre du Lac des Graves, à Lascelles, que les organisateurs ont choisi pour plonger les participants dans le grand bain. Le 20 septembre, 400 athlètes confirmés ou amateurs ont pris le départ d'une épreuve qui les a menés sur les routes de la Vallée de la

Jordanne. En solo ou en relais, les plus entraînés se sont attaqués au Triathlon Montagne avec 1 200 m de natation, 75 km de vélo de route et 12 km de trail. Une version allégée a également permis de faire découvrir la discipline aux moins expérimentés.

« 70 % des inscrits au Triathlon Montagne sont venus d'autres départements, pour certains de Strasbourg, Bordeaux ou Nice ! Nous avons d'autres projets en tête pour faire découvrir le territoire et, pourquoi pas, donner envie de s'y installer. Ce premier évènement a pu voir le jour grâce à l'aide de nos 120 bénévoles et de nos partenaires publics et privés. » Prochain rendez-vous en septembre 2021 !

Revivez l'évènement en images sur la page Facebook  Volcan'x. Plus d'infos sur  mycantal.fr

Saint-Paul-des-Landes

Soigner le cadre de vie

A Saint-Paul-des-Landes, l'année 2020 a été marquée par des aménagements destinés à améliorer le cadre de vie. « L'objectif de ces travaux, engagés par nos prédécesseurs, était de sécuriser la traversée du bourg en amenant les automobilistes à réduire leur vitesse, et en créant des chemements protégés pour les piétons, explique Patricia Benito, Maire de la Commune. L'entrée du bourg va également être mise en valeur avec des aménagements paysagers. »

Le choix a ainsi été fait de réduire la largeur de la route sur 450 m, et de créer des zones de stationnement au droit des commerces. Les piétons, eux, peuvent désormais emprunter des zones qui leur sont dédiées, et traverser la voirie principale via un passage protégé comportant un îlot. Ces travaux de voirie ont été coordonnés avec la reprise des réseaux.

D'un coût global de 750 000 € TTC, les travaux sont financés avec les aides du Département, de la CABA, de l'Etat et du Syndicat d'Energie du Cantal ; 267 000 € TTC restent à charge pour la Commune.



© Mairie de Saint-Paul-des-Landes

Aurillac

Le réseau de chaleur bois est en service !

Cet automne, la chaufferie bois installée sur le site de l'Yser a été mise en service ! Les premiers clients aurillacois raccordés au réseau de chaleur ont ainsi pu basculer sur ce nouveau système de chauffage. Celui-ci repose à 85 % sur la production de chaleur par le bois (20 000 tonnes par an soit environ 6 camions de bois par jour au plus fort de l'hiver) ; le reste est produit par deux chaudières au gaz qui assurent les pics de production et le secours en cas de panne ou de maintenance des chaudières bois.

A la chaufferie centrale, la combustion du bois permet de chauffer l'eau (90°C) qui circule dans le réseau souterrain de canalisations. Ce réseau dessert des sous-stations (une par site en remplacement de la chaudière précédente) qui transfèrent cette chaleur au réseau interne de l'immeuble, du bâtiment public ou privé, de l'entreprise, de l'hôpital... pour alimenter radiateurs, sanitaires, cuisines. En bout de circuit,



© Christian Genot - Mairie d'Aurillac

l'eau refroidie est réacheminée vers la centrale où elle est de nouveau chauffée.

« Au 1^{er} trimestre 2021, les 20 km de réseaux enterrés auront été posés. D'ici le printemps, les 170 sous-stations seront en service, permettant à ce réseau de chaleur d'alimenter 2 700 logements aurillacois. L'aboutissement d'un projet imaginé il y a 10 ans, et dont les travaux avaient débuté en 2018, explique Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac. En limitant le rejet de CO₂, il s'inscrit dans une démarche de développement durable. »

Coût de l'opération : 22,3 M€, financés avec des aides de l'ADEME

Ytrac

Prévention Covid et développement durable

Dans le cadre des mesures de prévention COVID, la Municipalité a décidé d'équiper les deux écoles de la Commune de robinets mitigeurs à commande infrarouge. Plus besoin de les toucher : ceux-ci se déclenchent automatiquement au passage de la main !

Dans le contexte sanitaire actuel, ces aménagements offrent la meilleure protection possible contre la transmission des microbes et virus. En effet, la manipulation des robinets est l'une des sources de recontamination lors du lavage des mains.

« Ce dispositif facilite également le travail des personnels des écoles, qui accueillent 124 enfants au Bex et 226 à Ytrac, détaille Bernadette Ginez, Maire de la Commune. De plus, ces nouveaux robinets très économiques permettent de réguler la consommation en eau, ressource commune qu'il est nécessaire de préserver. » Un geste supplémentaire pour l'environnement !



© Mairie of Ytrac

L'école du Bex a été équipée dès la rentrée de septembre, et des points de lavage ont été ajoutés. A l'école des Volcans d'Auvergne (centre-bourg), l'installation a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint.

Coût de l'investissement : 10 000 €.

Vézac

Une offre commerciale complète



© Mairie de Vézac

Sur « l'Espace Vézacois », un bâtiment flambant neuf composé de 6 logements mais aussi de 2 nouveaux commerces a pris place ! Ce projet initié par la Commune complète l'offre alimentaire pour les Vézacois et les habitants des communes voisines. Il a été réalisé avec Cantal Habitat et le cabinet d'architecture Métafore, et grâce aux soutiens de l'État, l'Europe, la Région et le Département.

Bryan et Janick Servant ont choisi d'y implanter leur boulangerie - pâtisserie. Par leurs spécialités : le gros pain à la coupe, « Le Vézacois » avec une farine traditionnelle au levain, la tourte de seigle de Margeride, des viennoiseries, des biscuits d'Auvergne et une pâtisserie savoureuse peu sucrée, l'intégralité de leurs produits « fait maison » font déjà l'unanimité ! La vente de pizzas à emporter les vendredis soir est en cours de mise en place.

Juste à côté, Frédéric et Patricia Marcombe ont embarqué Christian Veyrines, un enfant du pays, dans la création d'une boucherie - charcuterie - traiteur. Ils proposent des viandes issues des races traditionnelles du Massif Central, en majorité Salers et Aubrac pour les bovins, mais aussi de la viande d'agneau, de porc et de volaille. Leur étal se complète de charcuterie, de produits traiteur et plats à emporter (tripoux et fritons primés à One Two tripoux et aux Goudots), d'épicerie fine, de fromages et de vin.

Arpajon-sur-Cère

Nouveaux aménagements à Couffins

En 2019 et 2020, la Commune d'Arpajon-sur-Cère a réalisé de nombreux aménagements à Couffins. Ces réalisations ont été inaugurées le 26 septembre dernier.

La sécurisation et mise en beauté du village de Couffins s'est déroulée en deux phases. La première, de mars à novembre 2019, a permis l'enfouissement des réseaux électriques et de communication et la pose de 28 nouveaux candélabres ; mais également la modernisation du réseau d'eaux pluviales avec notamment la réalisation d'aqueducs en travers de chaussée et la reprise des existants.

Pendant la seconde phase, de mai à septembre 2020, ce sont les travaux de voiries qui ont été effectués : mise en place de bordures de trottoir, de caniveaux, création d'un cheminement piétonnier, pose de deux ralentisseurs aux entrées du village, création de passages piétons. Ce projet a en outre intégré la reprise des

chemins de Bandoux et du Lavoir avec la réhabilitation par les services techniques municipaux du lavoir, la pose des rondins, de la signalisation, ainsi que des aménagements paysagers.

L'ensemble de ce projet d'un coût total d'un million d'euros a été financé avec le soutien du Syndicat Départemental d'Energies (366 000 €), de la CABA (216 000 €) et du Conseil Départemental (118 000 €).



© Mairie d'Arpajon-sur-Cère

Lacapelle-Viescamp

Préserver et promouvoir la pêche

La réputation halieutique du lac de Saint-Etienne-Cantalès n'est plus à faire ! Il est fréquenté et reconnu pour sa richesse piscicole par les pêcheurs du Cantal mais aussi par ceux d'autres régions, voire de l'étranger. Toutes les espèces de carnassiers y sont présentes (brochets, sandres, perches, black bass et silures) mais également les carpes, gardons, brèmes qui font le bonheur de nombreux adeptes.

Pour maintenir ces populations de poissons, notamment face à la baisse du niveau d'eau, la Fédération de Pêche du Cantal et les 3 AAPPMA (Bassin d'Aurillac, Laroquebrou et Châtaigneraie) co-gestionnaires du lac procèdent tous les ans à une opération d'alevinage, c'est-à-dire de réintroduction des espèces. En novembre dernier, ce sont 500 kg de sandres qui ont ainsi rejoint les eaux du lac à partir du Puech-des-Ouilhes. Des opérations qui, sur les 5 dernières années, ont représenté 30 000 € d'investissement par les pêcheurs.

Mais la gestion halieutique du lac ne se limite pas à cela. Son développement passe également par la participation financière à la réalisation de mises à l'eau, le soutien à la mise en place régulière de compétitions, l'organisation d'opérations de nettoyage des berges



© Fédération de Pêche du Cantal

mais encore la promotion des activités pêche grand public (initiation, ateliers autour des différentes techniques...). Les objectifs sont multiples : diversifier l'offre de pêche, rendre accessibles les nouvelles techniques, encourager les non-initiés à découvrir ce loisir tout en rendant attractif le Lac de Saint-Etienne-Cantalès.

Pour tout renseignement :

Fédération de Pêche du Cantal

📍 14 allée du Vialenc, Aurillac

☎ 04 71 48 19 25 - 🌐 www.cantal-peche.com

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ✔ Création d'un branchement d'eaux usées, lieu-dit Le Fanga
- ✔ Réhabilitation du réseau d'eaux usées (tranche 2), rue de la Cité
- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, rues du Puy de Vours et Louis Dauzier

Aurillac

- ✔ Réhabilitation du réseau d'eau potable, parking Labro (phase 2)
- ✔ Réhabilitation des réseaux d'eaux potable et d'eaux usées, place Sénard et rue de la Gare
- ✔ Réhabilitation d'un branchement d'eau potable, cours Monthyon

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, cité Canteloube (tranche 2), avenue G.Leclerc, rue de l'Yser, rue du 11 novembre

Jussac

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable à Salemagne sur la RD 59
- ✔ Réhabilitation d'un réseau d'eaux usées, STEP du Couderc

Lacapelle-Viescamp

- ⚠ Réhabilitation et déplacement d'un réseau d'eau potable, Calvanhac

Mandailles

- ✔ Modification de la vidange du trop-plein du réservoir de Lasteyrie

Naucelles

- ⚠ Raccordement du village de Sédeyrac au réseau de Cantagrel et réhabilitation du réseau d'eau potable
- ⚠ Maillage de 2 réseaux d'eau potable au Claux.

Velzic

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, création d'un réseau pluvial et enfouissement des réseaux secs au bourg ancien

Vézac

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et création d'un réseau pluvial, rue St-Rock

✔ Terminé ⚠ En cours ou à venir

Marchés, drives, livraisons...

Soutenons nos commerçants et producteurs

Nos commerçants, artisans, producteurs... n'ont pas démerité cette année. En période de crise sanitaire, ils sont restés présents, en particulier dans les allées des marchés où ils nous donnent toujours rendez-vous. Les initiatives de type drive ou commandes à emporter se poursuivent également, notamment chez les restaurateurs. Soutenons-les !



Arpajon-sur-Cère

Les dimanches matins, retrouvez une vingtaine d'exposants avec leurs plats cuisinés, produits du terroir, produits de la ferme, vins de l'Hérault, huiles d'olive, fruits et légumes, fromages, produits laitiers, œufs, charcuterie, miel et produits de la ruche...

- 🕒 **Dimanche, 8 h - 12 h**
- 📍 **Place de la République**
- 🌐 **www.arpajonsurcere.com**

Crandelles



« Rencontres et partage au village » avec une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux : fromages, produits laitiers, viandes, charcuterie, volailles, œufs, fruits et légumes, pains, viennoiseries, confitures, sirops, miel, plantes aromatiques, hydromel, couteaux, vannerie, accessoires...

- 🕒 **1^{er} dimanche du mois, 9 h - 13 h**
- 📍 **Lac des Genévrières**
- 🌐 **www.crandelles.fr** et 🌐 **www.les5c.org**
- 📘 **facebook.com/les5c**

Aurillac

Avec une centaine d'exposants, le marché couvert d'Aurillac propose tous les ingrédients pour de délicieux repas : viandes, charcuterie, volailles, poissons, plats préparés, produits de la ferme, fromages, pains et pâtisseries, fruits et légumes, plants et plantes et autres étals non alimentaires.



- 🕒 **Mercredi et samedi, 6h30 - 12h30**
- 📍 **Marché couvert et place de l'Hôtel de Ville**
- 📍 **possibilités de livraisons à domicile et de retraits en drive (le samedi de 9h30 à 11 h, sur commande jusqu'au vendredi midi).**
- 🕒 **Les jeudis de 8 h à 12 h**
- 📍 **Marché de Marmiers**
- 🕒 **les vendredis de 8 h à 12 h**
- 📍 **Marché de la Maison Neuve**
- 🌐 **www.aurillac.fr**



Jussac

Une dizaine de producteurs proposent charcuterie, traiteur, poulets rôtis, vins de l'Hérault, fruits et légumes, fromages, plants de légumes.

- 🕒 **Dimanche, 8 h - 12 h**
- 📍 **Derrière l'église**
- 🌐 **www.jussac.fr**

Naucelles



Sous la halle, le marché propose : fruits et légumes, fromages, charcuterie, produits de terroir, poissons et crustacés, traiteur asiatique, bourriols, confitures et biscuits.

- 🕒 **Vendredi, 16 h - 19 h**
- 📍 **Place de la Halle**
- 🌐 **www.naucelles.fr**

Saint-Paul-des-Landes

Primeurs, plantes et fleurs, produits asiatiques, poissonnier, fromagers, artisans... : retrouvez une dizaine de commerçants !

- 🕒 **Dimanche, 8 h - 13 h**
- 📍 **A côté de la salle des fêtes**
- 🌐 **www.saint-paul-des-landes.fr**



Velzic

Le marché réunit une vingtaine de producteurs avec leurs fruits et légumes, viandes, charcuterie, traiteur, escargots, fromages d'Auvergne, de chèvre et de brebis, produits laitiers, confitures, miel et produits de la ruche, boissons (hydromel, bières, sirops), pains, brioches, plantes aromatiques et artisanat.

- 🕒 **3^e dimanche du mois, 9 h - 13 h**
- 📍 **Salle polyvalente**
- 🌐 **www.velzic.fr**

Initiatives...

Drive, livraisons, plats ou commandes à emporter... : des initiatives nées pendant le confinement se poursuivent, notamment chez les restaurateurs. **N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mairie ou de vos commerçants !**

ARPAJON-SUR-CÈRE

🌐 **arpajondirect.fr** est une plateforme internet de mise en relation entre les commerçants de la commune et les consommateurs.

AURILLAC

Retrouvez la liste des commerces ainsi que les restaurants proposant des plats à emporter sur le site 🌐 **aurillac.fr** et sur la page Facebook 📘 **Soutenons nos commerçants - Aurillac.**

CRANDELLES

Restauration à emporter.

JUSSAC

Plats à emporter, spécialités au lapin, pizzas, traiteur.

VÉZAC

Restauration à emporter, pizzas, boucherie, boulangerie, épicerie, producteurs de fromage et de porc, plantes.

VEZELS-ROUSSY

Restauration à emporter, légumes bios, volailles et miel en drive.



⚠️ **Selon la situation sanitaire et les directives à appliquer, ces informations sont susceptibles d'évoluer. Renseignez-vous auprès de vos mairies.**

Mettez votre poubelle
au régime

TRIEZ!



JE RECYCLE

je dépose dans le bac de recyclage en vrac,
au Point d'Apport Volontaire, ou en déchetterie



les boîtes et
suremballages en
carton, les briques
alimentaires



les journaux,
magazines
et prospectus



les bouteilles et
flacons en plastique



les boîtes de conserve
et de boisson, les aérosols
et les barquettes en
aluminium

JE RECYCLE

je dépose uniquement
dans la colonne à verre



bouteilles, pots en verre
(sans bouchon, ni couvercle)



JE NE RECYCLE PAS
Je jette dans ma poubelle ordinaire



pot de crème,
yaourt...



pots de
fleurs



verre cassé



barquette polyester



vaisselle brisée

ACCUEIL*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 31

* conditions d'accueil particulières en raison du
contexte sanitaire, uniquement sur rendez-vous
auprès des services, port du masque obligatoire

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Ouvverte du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Ouvverte du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

AGGLOmag

Directeur de la publication : Pierre MATHONIER
Vice-Présidente en charge de la Communication : Nathalie GARDES
Rédacteur en Chef : Christine LOUIS
Rédaction : Claire LAÏNSCAK, Lou CASSAN PEUCHLESTRASSE
Conception et photogravure : Ludovic LAPORTE
Photos : L. CASSAN PEUCHLESTRASSE, C. LAÏNSCAK, L. LAPORTE, C. LOUIS
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 500 ex.

IMPRIM'VERT* Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
stabus.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139° RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 48 46 58
iaurillac.com

POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
04 71 48 88 06
cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

Rejoignez-nous sur

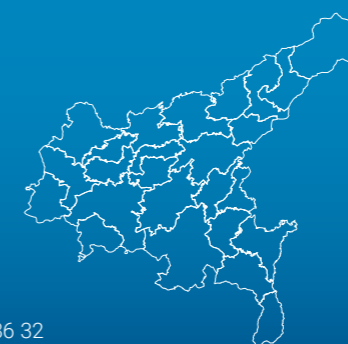


www.fb.com/caba-officiel



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Yzac

Le Président

Pierre MATHONIER

Pour prendre rendez-vous
avec le Président de la CABA,
contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout
Vice-Président sur un sujet lié
à son domaine de compétence
au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances
et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique
et Médiathèque communautaire

Stéphane FRECHOU

Environnement
et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOUL

Zones d'activités économiques
et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau
et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTC

Alain COUDON

Urbanisme et PLU

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs

Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !



CHIVA IMMOBILIER

INTÈGRE LE RÉSEAU NATIONAL LAFORET !



Ecrivez-nous : aurillac@laforet.com et retrouvez-nous au 22 cours Monthyon - 15000 Aurillac



REF: 2238

76 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Grange - Saint Projet de Salers - 200m² - 0 pièce(s) - 0 chambre(s) - DPE : 10000kwh m²/an. Secteur St Projet de Salers, implantée sur 2600 m² de terrain et bénéficiant d'une vue dégagée sur la val.

REF: 2184



87 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Appartement T3 - Aurillac - 66m² - 3 pièce(s) - 2 chambre(s) - DPE : 126kwh m²/an. En Exclusivité au sein de l'agence Chiva Immobilier, La Forêt - RARE. Secteur Saint-Joseph - Firminy. Appartement situé au deuxième et dernier étage d'une petite copropriété. Cuisine individuelle aménagée, un salon ouvert sur la salle à manger avec l'accès sur le balcon, une salle d'eau, wc séparé, deux chambres. Un grand garage individuel, une cave, balcon-terrasse, un séchoir collectif, immeuble raccordé au chauffage bois. Double vitrage pvc, isolation des combles ! Renseignements ou envie d'une visite? Aurélie Delannoy : 07.83.02.95.42 Négociatrice en immobilier

REF: 19580229



330 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Rare ! Maison de Maître héritée du début du 19ème siècle. Parc ombragé de près de 1 hectare. La propriété se compose de la Maison de Maître et du pavillon commun avec un pigeonnier remarquablement conservé.

Sur ses 168m² habitables répartis sur 2 niveaux, 1 salon de réception aux poutres apparentes et murs ornés d'un panorama de scènes de la vie turque (grisaillie de 17 panneaux), d'une salle à manger au décor sculpté en bois habillant le pan de cheminée et au plafond peint entre les poutres, d'une cuisine dotée d'un ensemble cantou-souillard. L'étage compte 3 chambres (14 - 21 et 34m²) et sanitaires. Le second étage comprend 1 chambre de bonne et une série de greniers exploitables inscrits dans le toit (comble supérieur).

Ses volumes, ses ambiances et son parc font de cette propriété un lieu à part. Bien d'exception présentant un intérêt remarquable: inscrit depuis 2012 à l'ISMH faisant bénéficier de subventions spécifiques (jusqu'à 30%) pour poursuivre l'effort de restauration engagé.



REF: 2234

255 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Sansac de Marmiesse - 125m² - 6 pièce(s) - 6 chambre(s) - DPE : 253kwh m²/an. Exclusivité, proximité de la zone d'Esban, maison de plain pied sur sous sol et sur 2008 m² de terrain clos et arboré. 4 ch., une salle d'eau, cuisine équipée ouverte, donnant sur terrasse couverte de 30 m², et sur veranda positionnée sur l'autre angle de la maison de 35 m². Sous sol entièrement réaménagé comprenant une chambre possédant sa salle d'eau, wc, et son coin salon, une cuisine d'été avec dépendance, buanderie, cave. Garage double + dépendance en bois mitoyen à la maison. A l'extérieur une récupération d'un trop plain de source située en amont du terrain alimentant une cuve de 2000 Litres DPE : E 253



REF: 19552543

400 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Lacapelle Viescamp - 450m² - 15 pièce(s) - 6 chambre(s) - DPE : 262kwh m² an. Maison de caractère (1894) sur plus de 6 hectares de bois et prés attenants à 20 minutes d'Aurillac. Cette propriété dont l'ancien propriétaire était un comte se compose d'une maison principale de 380m², sur 3 niveaux, une maison de gardien à 50 mètres, un pigeonnier. Le plus remarquable : une grande parcelle de bois (chêne et hêtres) bordant le lac de St Etienne Cantales Le rez de chaussée de la propriété se compose d'une chambre, bureau salon et séjour séparés par un hall d'entrée, cuisine, salle d'eau et toilette 1er étage: salle d'eau, toilette, 6 chambres(chacune d'elles possède un toilette), hall de distribution Comble : 3 chambres de bonne, grenier Jingerie Maison de gardien de 80 m² environ composée en rdc d'une cuisine salle à manger, 1 chambre et 1er étage : 2 chambres. Vous pourrez bientôt retrouver la visite aérienne et intérieure complète de cet ensemble immobilier sur le site de l'agence et sur la chaîne youtube chiva immobilier et sur le site Laforêt.com dès le mois d'Octobre 2020. Attention : propriété RARE sur le secteur en bordure d'un joli lac et composée d'éléments intérieurs, boiseries, sol, moulures plâtre, non retouchés et dans l'authenticité de la construction d'origine !!!



REF: 2116

72 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Appartement T4 - Aurillac - 69m² - 4 pièce(s) - 2 chambre(s) - DPE : 339kwh m²/an. Au 2^{ème} étage un appartement lumineux et traversant est-ouest de 68.68 m² composé de 2 chambres à rafraîchir, salon et séjour, hall d'entrée placards, toilette, salle de bain (douche et 1 vasque rénovation récente), une cuisine indépendante. Vous apprécierez le garage fermé au pied de l'immeuble, une grande cave et les services de transport bus à proximité. Un appartement facile d'accès et surtout très lumineux.

REF: 19580455



213 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Maison secteur résidentiel sur 601m² de terrain plat avec piscine Vous disposez de 115 m² Rez-de-chaussée : 1 chambre, cuisine indépendante équipée, salon séjour (cheminée insert) accès terrasse, hall d'entrée, salle d'eau (douche et toilette, garage 1 place Etage : 3 chambres et dressings, salle de bain (baignoire, toilette et 1 vasque) Abri de jardin Vous pourrez profiter d'une piscine (4m par 8m au sel) Chauffage gaz de ville

Nous assurons la LOCATION et la GESTION de votre bien. Profitez de nos services et de notre plan de communication.

Sandrine CANTOURNET
Négociatrice Gestion Location



06.71.01.07.01
scantournet@laforet.com

22 Cours Monthyon 15000 AURILLAC

ESTIMATION OFFERTE
DE VOTRE BIEN
A LOUER - A GERER

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Téléphone: _____
Mail: _____

Agence Chiva Immobilier du Breuil, 22 cours Monthyon 15000 Aurillac, Carte professionnelle délivrée par la CCJ de Cahors - CFI 1981
01 60 50 50 54 - RCS - 534 407 380 54915 - APE 6812 TVA Intracommunautaire: FR053246750
Domicile Sandrine Cantournet 10067, 26 av. de la Fontaine 13113 Paris, code 3 13113, carte sans encadrement de bordes

laforet.com

la vie, la maison, laforêt.

"Passez par Laforêt et bénéficiez des services Location - Gestion"

contact au 06 71 01 07 01
Sandrine Cantournet



Ce bailleur a choisi le Mandat Favoriz Location pour louer son bien près de chez vous et bénéficie :

- D'une estimation de loyer pour optimiser son investissement,
- D'une mise en avant pour attirer plus de locataires,

De visites de qualité, de l'étude des dossiers, de la réalisation du bail et de l'état des lieux pour sécuriser sa location



laforet.com

la vie, la maison, laforêt.

Consultez nos biens à vendre ou à louer :

<https://www.laforet.com/agence-immobiliere/aurillac>

Directeur d'agence laforêt chiva immobilier : Patrick Chiva

-"Consultez-nous pour votre estimation (offerte) et la mise en vente de votre bien" au : 04 71 63 90 25